

LE BIEN PUBLIC

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN.

51

35^e ANNEE — N° 11

TROIS-RIVIERES, JEUDI, 18 MARS 1943

5 sous la copie

Si on lève le rideau...

Il y a quelques semaines, les autorités de la Canada Iron Foundries congédiaient quelques-uns de leurs ouvriers sous prétextes que ces derniers étaient des sympathisants des Syndicats Catholiques. Il y eut procès. Le motif du renvoi fut jugé insuffisant par la cour devant laquelle la cause fut instruite, et la compagnie fut obligée de reprendre à son service ces ouvriers injustement mis à pied pour un mobile insuffisant par la cour devant laquelle la cause fut instruite, et la compagnie fut obligée de reprendre à son service ces ouvriers injustement mis à pied pour un mobile insuffisant.

Tout dernièrement encore, (s'agit-il là d'une action concertée, d'un prélude à une action généralisée?), les autorités de la St-Lawrence Paper Mills, prétextant un manque de travail qui les obligeaient à "fermer une machine", congédiaient à leur tour treize de leurs employés.

Ces treize employés ont une moyenne de quinze années de service chacun à l'usine de la compagnie. On s'étonne donc qu'ils aient été les premières victimes du chômage forcé occasionné par le manque de travail. Cette compagnie semblait pourtant avoir donné l'assurance qu'en ces cas de congédiements forcés, elle se départirait de ses plus jeunes employés et de préférence des célibataires, avant de mettre en chômage ses plus vieux employés. Et cette politique fut celle de la St-Lawrence jusqu'au jour où elle mit à pied treize de ses plus vieux employés. Voilà un fait pour le moins étrange.

A ce renvoi assez massif il y eut une raison officielle qui ne suffit pas à masquer la raison cachée. Et la raison cachée serait que ces treize employés, tous bons ouvriers puisque la compagnie les a gardés à son service si longtemps, étaient eux aussi des sympathisants des Syndicats Catholiques. Nous ne comprenons pas que le mot liberté ait chez nous perdu à ce point son sens. On nous retorque que la notion de liberté ne va jamais jusqu'au désordre.

fait qu'un ouvrier favorise le Y a-t-il désordre dans le mouvement ouvrier le mieux en accord avec ses croyances religieuses et même se livre à une propagande intensive en faveur de ce mouvement auprès de ses compagnons de travail? Du moment que cette activité syndicale ne nuit en rien à son travail, l'ouvrier a bien le droit de faire valoir sa pensée et de la défendre et

il est antidémocratique de vouloir niveler son esprit à des normes conformistes.

Nous sommes surpris de constater que les autorités de la St-Lawrence Paper Mills mettent les préoccupations agressives au-dessus des questions de compétence et d'intégrité. Que l'on se souvienne bien que la meilleure sauvegarde des biens d'un patron se constitue dans l'esprit chrétien de ceux qui servent ce patron. Les Syndicats Catholiques ne devraient être un épouvantail pour personne. Ils sont aujourd'hui parfaitement organisés et vivent d'un esprit moderne, mais non pas d'un esprit libertaire. Ils peuvent tout aussi bien que les unions internationales obtenir justice tron, et, vice-versa, s'il s'agit pour l'ouvrier auprès du pades intérêts bien fondés du patron, celui-là non plus n'a rien à craindre d'un esprit alimenté aux disciplines les plus éprouvées.

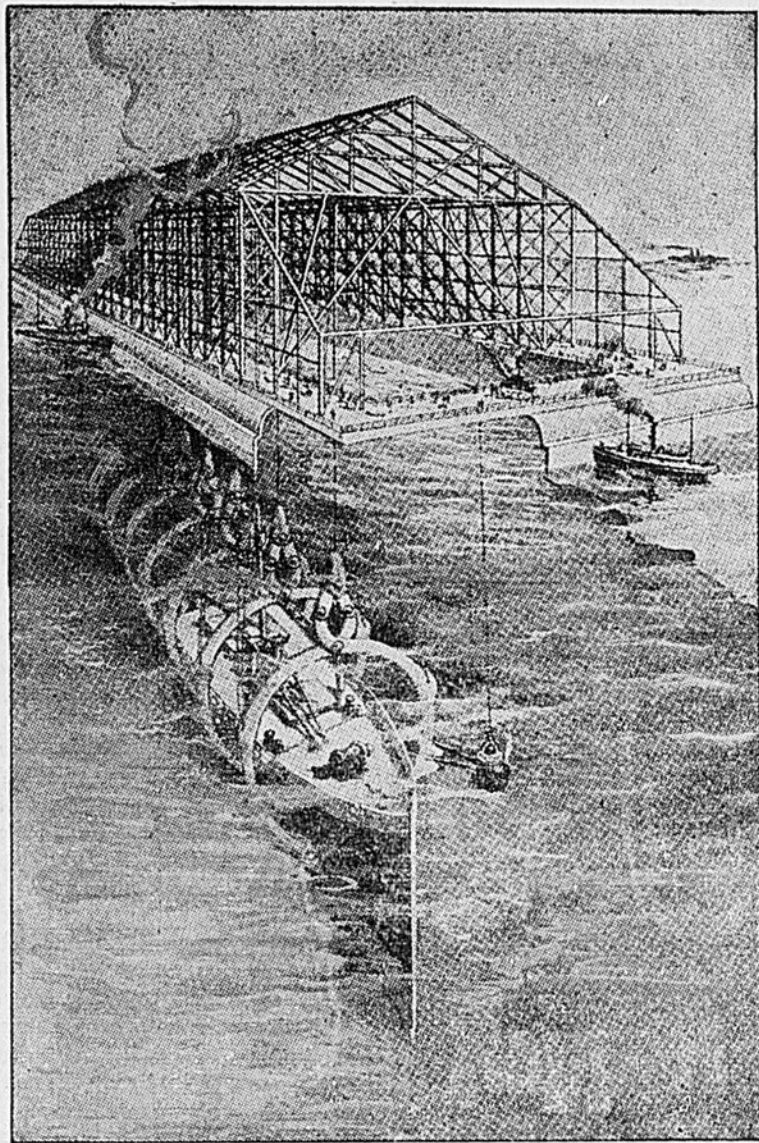
L'on s'étonne donc de cette guerre sourde contre les syndicats catholiques dans une ville à quatre-vingt-quinze pour cent catholique. Le bien que l'on est en droit d'attendre, pour la sécurité du travailleur, d'une union ouvrière trouve aussi bien, et même mieux, sa sauvegarde dans un syndicat catholique que dans une union internationale qui n'a ni couleur ni visage et dont l'âme est d'ailleurs.

Si l'on a en vue de déchristianiser notre classe ouvrière, de l'insurger contre sa foi par des brimades, de l'entraîner dans un anticléricalisme stérile, mais dangereux en pratiquant sur lui une piperie savante, on peut s'attendre à des contre-coups et à des défenses qui se feront aussi dures et aussi sévères que la campagne sera plus ouverte. La dernière chose qui nous reste d'ailleurs en démocratie est le recours à ses préférences personnelles protégées et encouragées par un code du respect de la personne humaine. Si ces grands mots, une fois de plus, ne veulent rien dire, nous allons le savoir.

LE BIEN PUBLIC.

NOUVELLES
sur le
RATIONNEMENT

Pour renseignements
importants, voyez
à la page 2



Dans une des dernières livraisons de "Popular Mechanics", on voit cette photo illustrant une cale-sèche flottante pour les navires torpillés en pleine mer. Cette cale-sèche, une merveille du génie si jamais un armateur la met en opérations s'arrêterait au-dessus du navire coulé. Des grues géantes ramèneraient le navire à la surface et le placeraient dans la cale-sèche.

Où est le patriotisme?

Malgré une population moins nombreuse et des moyens moindres, la province de Québec a versé à la Croix-Rouge, au cours de la dernière campagne, \$180,735. de plus que la province voisine, l'Ontario, le siège de l'ultraloyalisme, le château-fort du patriotisme où vivent certaines gens qui réclament sans cesse plus fort un plus grand effort de guerre qui vaudra à l'Ontario quelques autres douzaines supplémentaires d'industries de guerre.

La province de Québec, (l'obstacle à l'unité nationale, le fief des embusqués et des arriérés, la terre élue des colonnards), le Québec a dépassé son objectif de \$3,000. tandis que l'Ontario n'en a pas encore souscrit la moitié.

Si le contraire s'était produit, les Ontariens, (pas tous, mais un bon nombre d'entre eux), n'auraient pas trouvé d'expressions assez réalistes pour stigmatiser la sorte de patriotisme dont on se fût nourrit dans le Québec.

A la lueur du résultat obtenu dans le Québec par la Croix-Rouge, il est bien permis de se demander si les Ontariens ont bien raison d'enguirlander à tout propos les Québécois sur leur prétendue insouciance à l'effort de guerre du dominion.

En fin de compte, le patriotisme véritable repose-t-il dans les mots ou dans les faits? C. M.

L'ineptie ministérielle

Le député Roy vient de montrer jusqu'à quel point peut atteindre l'ineptie gouvernementale en matière d'effort de guerre. Il a cité des faits, des dates, des heures, des noms de témoins concernant les nombreux torpillages de navires marchands dans les eaux canadiennes. Lenteur des ordres, avions qui ne décollent pas, sous-marins qui furent près des phares, convois prévenus des dangers ce qui ne détournent pas leur chemin, incurie administrative, etc., etc.

Les faits cités par M. Roy sont accablants pour le ministre de la marine, si ce dernier ne peut les contredire avec preuves à l'appui. Dans un pays où l'opinion est éveillée et vigilante, de telles révélations eussent suffi à faire démissionner le ministre, ou peut-être même le cabinet tout entier.

Il est malheureux que le gouvernement, au lieu de placer son égoïsme de parti politique au-dessus des intérêts de l'Empire, ne prenne pas les conseils en bon sens et les applique au bien général, même si ces précieux conseils lui viennent d'un député malcommode, sorti du giron des suiveux et qui n'est pas au parlement uniquement pour augmenter son fromage.

C. M.

BILLET DU JEUDI

Les 180 ans du Traité de Paris

Un grand anniversaire historique passa inaperçu ou presque, en février: le 180^e de la cession de la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne. A peine un ou deux journaux français de notre pays, dont l'"Action Catholique", de Québec, le signalèrent. La France perdit le Canada, ou Nouvelle-France, à la bataille des plaines d'Abraham. Quelques jours plus tard, soit le 18 septembre 1759, M. de Ramezay, alors gouverneur de Québec, signe la capitulation de la capitale. Près de trois ans et demi s'écoulaient cependant, avant que le traité de Paris assure définitivement à Londres la possession du Canada. Le traité date du 10 février 1763. Signèrent pour la France: Etienne-François Choiseul, duc de Praslin, ministre des Affaires étrangères, et le marquis de Grimaldi; pour l'Angleterre, le duc et comte de Bedford. L'épuisante guerre de Sept ans prenait fin et le pays de Canada, découvert, colonisé et évangélisé par nos ancêtres français, devenait définitivement terre anglaise.

D'abord conquis par les armes, il fut cédé ensuite par la diplomatie. La colonie avait alors une population de quelque 70,000 habitants. Elle en aurait eu 500,000, note quelque part l'historien Thomas Chapais, si la France lui avait envoyé annuellement 500 personnes, durant le règne de Louis XIV. La France se désintéressa du Canada et le perdit.

* * *

Montcalm, chef de l'armée française, au Canada lors de la conquête, arrive au pays à l'été de 1756, en même temps que 1,200 hommes de troupes. Il a comme seconds plusieurs officiers de haut mérite, dont Lévis, Bougainville, Bourlamaque. Ces hommes pouvaient encore sauver la colonie, s'ils avaient disposé des soldats, des armes et des approvisionnements nécessaires. On ne le voulut point. Bougainville lui-même se rendit à Versailles pour demander du secours, mais sa voix se perdit dans le désert. Entre temps, les Anglais levaient une formidable armée de 44,000 hommes; en comptant les Français, les Canadiens et les sauvages leurs alliés, Montcalm n'en avait pas 10,000 sous ses (Suite à la page 9.)

En Mauricie

Histoire - Légendes - Récits

JEAN RIQUART

Premier colon de Ste-Anne de la Pérade
et ancêtre des familles Ricard (1667-1726)

(Suite)

Des premiers défricheurs de l'île Saint-Ignace, il ne restait plus, outre Jean Riquart, que Jean Piquart et Michel Gamelain. Ce dernier, qui avait abandonné ses droits seigneuriaux, s'occupait principalement de la traite des fourrures, et ne résidait plus dans la paroisse que par intermittences. A cette époque, Sainte-Anne, comme d'ailleurs Batiscan, était peuplée de traiteurs en nombre presque aussi considérable que de colons. Mais les voyages en forêt ne tentaient aucunement Jean Riquart, qui continuait à se cramponner à la terre. Jusqu'en 1675, il ne fait guère parler de lui, du moins dans les contrats notariés. Il n'avait qu'une ambition: agrandir son domaine.

Les deux arpents échangés avec le seigneur de Lanouguère ne pouvaient suffire à l'ambition d'un colon d'une telle activité. Aussi, en 1675, il accomplit une transaction importante. Le 13 octobre, il achetait de François Lancteau (ou Lanquetot) (4) une terre de quatre arpents de largeur, face au fleuve Saint-Laurent. Cette terre était située entre les concessions d'Adrien Nepveu dit Bacqueville et de Jacques Lemaire. Comme paiement, Riquart devait débiter et amasser deux arpents de bois sur l'habitation que Lancteau possédait "sur son habitation du Rapide"; "... et si le dit acquéreur n'a pas le temps, il rendra le temps pour faire du blé d'Inde l'année prochaine" (5). Voilà donc Jean Riquart en possession d'une terre importante, qui ne lui coûte rien, sinon du travail; mais il est plus riche de bonne volonté et d'énergie que de louis et de deniers.

Ricard avait tout de même conservé la petite concession de l'île Saint-Ignace, sur laquelle il s'était bâti une maison, près de la terre de Michel Gamelain. Il conservera cette terre jusqu'en 1679, alors qu'il la transporte à Antoine Trottier Sr des Ruisseaux, pour éteindre une dette de 175 livres qu'il avait contractée avec ce dernier.

LE MARIAGE

C'est dans cette maison que résidait notre colon lorsqu'il se maria, probablement à l'automne de 1675. Il épousait Marie-Madeleine Pinot, fille de Pierre Pinot dit La Perle, et qui avait à peine quinze ans, étant née aux Trois-Rivières le 25 avril 1660.

Bien qu'aucun document authentique ne nous renseigne à ce sujet, nous croyons pouvoir placer en cette année 1675 le mariage de Jean Riquart. Son fils aîné, Jean, a 5 ans au recensement de 1681, et son deuxième fils, Charles-Simon a 2 ans. La première mention qui est faite dans les contrats de Madeleine Pinot comme épouse de Jean Riquart est à la date du 15 avril 1679. Mais la célébration de leur mariage remonte de façon certaine à l'année 1675, quelques semaines ou quelques mois sans doute après l'achat de la terre de François Lancteau.

Cette terre du "bas de Sainte-Anne" ne semblait pas encore suffire à Jean Riquart. Le 29 septembre 1676, il achetait de Jean des Broyeux une terre de deux arpents de largeur et de quarante arpents de profondeur entre la concession de Pierre Lévesque et une autre appartenant à M. de Suève. Le vendeur s'engageait à "faire six arpents de terre neuve dans le printemps prochain pour les semences". (6)

Riquart s'engageait à fournir en paiement le montant de cent livres tournois plus dix minots de blé. Cependant, nous voyons, par un contrat d'accord passé le 11 juin suivant, que Jean des Broyeux, qui était retourné cultiver sa terre de Batiscan, n'avait pas trouvé moyen de défricher les six arpents promis. En dédommagement, il donne à Jean Riquart une quittance pour les cent livres et les dix minots de blé, mais ce dernier doit, par contre, aller défricher cinq arpents de terre sur la terre de Jean des Broyeux à Batiscan, à raison d'un arpent au cours du prochain été, deux arpents l'année suivante et les deux autres arpents dans deux ans. Ce contrat d'accord fut passé dans la maison seigneuriale de M. de Lanouguère.

Jean Riquart alla ensuite s'établir définitivement sur sa terre du bas de Ste-Anne. En 1679, le 15 avril, il vendait sa concession de l'île Saint-Ignace à Antoine Trottier Sr des

(4) Neveu de Mathurin Gouin.

(5) Greffe Michel Roy.

(6) Greffe Michel Roy.

(Suite à la page 11)

Relations d'un cas d'adipocire dans le comté de Berthier

Joliette. — La Société historique de Joliette a tenu une réunion il y a quelques jours, sous la présidence de sir Mathias Tellier, ancien juge de la Cour d'appel, au cours de laquelle on a principalement traité d'un cas d'adipocire.

M. le Dr Pelletier rapporte un cas d'adipocire survenu à Berthier en 1844. Il s'agit du cadavre d'une dame Morrison (Jeanne Geneviève Cairns) née en Ecosse en 1754 et décédée à Berthier en 1824. L'historien de Berthier, l'abbé S.-A. Moreau, raconte qu'en 1844, le curé Gagnon, voulant agrandir l'église, dut exhumer des corps du cimetière pour préparer les fondations. Or, le cadavre de Mme Morrison apparut conservé et des savants, des médecins vinrent le constater. Des paroissiens de Berthier reconnurent facilement la défunte. Il s'agissait d'un cas d'adipocire, ou de saponification sous l'action chimique du terrain. Le corps se transforme en une espèce de savon dur. M. Pelletier ajoute qu'un Dr L.-H. Ferland, qui devait fonder une école de médecine à Berthier en 1851 vint examiner le phénomène avec quelques étudiants en médecine. On ignore l'identité de ce Dr Ferland et on ne sait rien de son école de médecine. M. le Dr Geoffroy ajoute que la revue l'Union Médicale de Montréal, publication sous la présidence du Dr Donatien Marion, en son édition de février, publie un article du Dr Gabriel Nadeau, de Ruthland, Mass., sur le même sujet et dont la partie historique est précisément tirée de la source où a puisé M. le Dr Pelletier. Il ajoute qu'un parent de la défunte s'était emparé du corps de Mme Morrison et avait fait une tournée jusque dans les Etats-Unis pour le montrer moyennant finances.

Une économie qui en vaut la peine

La réduction de l'usage de l'huile comme combustible de chauffage, à la suite de la campagne du gouvernement à cet effet, a eu pour résultat d'économiser plus d'un million de gallons.



LE BIEN PUBLIC
Journal hebdomadaire
publié le jeudi.
par
Les Editions du Bien Public,
(Firme enregistrée)
aux ateliers de
l'Imprimerie du Bien Public.
1563, rue Royale. Tél. 640.
Trois-Rivières, (Québec).

ABONNEMENT
1 an: \$2. 6 mois: \$1.

Directeurs-proprétaires:
Raymond DOUVILLE
Clément MARCHAND

Nos parachutistes

spécial des parachutistes sera donné pour la première fois dans Le personnel entier du bataillon-un centre canadien. Il avait com- lon de parachutistes canadiens est mené en juillet dernier par l'en- transféré des Etats-Unis au Cana- voi de six officiers et de 20 hom- da. D'ici un mois, l'entraînement mes à Fort Benning, Georgie.

NOUVELLES du RATIONNEMENT

Coupons de Beurre

Le coupon de beurre No 1 de votre nouveau carnet de rationnement, utilisable le 10 mars, reste valable pour les consommateurs jusqu'au 30 avril. Le coupon de beurre No 2 sera utilisable le 20 mars et les consommateurs pourront s'en servir jusqu'au 30 avril.

Sucre, Thé et Café

Vous avez maintenant deux carnets de rationnement—l'ancien et le nouveau. Après le 31 mars, aucun coupon de sucre, thé ou café de l'ancien carnet de rationnement ne sera utilisable. Après cette date, vous devrez détruire votre ancien carnet de rationnement. Les dates d'entrée en vigueur des coupons de sucre, thé et café du carnet No 2 sont clairement indiquées à l'endos de chaque coupon.

Instructions sur la mise en conserve

Chaque ménagère devrait avoir la circulaire "Instructions sur la mise en conserve". Une copie de cette circulaire a été laissée à chaque maison par les facteurs. Si vous n'avez pas reçu la vôtre, faites-en la demande au Service

Cette rubrique paraîtra chaque semaine dans ce journal afin de vous tenir au courant des nouvelles du rationnement. Découpez-la et conservez-la pour consultation.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

AD. 1F

L'histoire de votre région, des grandes personnalités politiques, religieuses, littéraires, financières et sociales, etc., etc., des grands mouvements d'opinion, de nos luttes, tout cela se trouve dans

L'HISTOIRE de la PROVINCE de QUEBEC

par ROBERT RUMILLY

NEUF volumes comprenant plus de 2700 pages. La série se vend, taxe et port compris, avec reliure toile, \$12.00. A l'unité \$1.10 broché seulement, taxes et port compris. (Demandez notre catalogue général)

EDITIONS BERNARD VALIQUETTE, Ltée,

1564, rue Saint-Denis, Montréal — — — — — Lancaster 2386



Chaussures

De qualité pour toute
la famille

CHEZ

J. A. GOSSELIN

1392, rue Hart -- Téléphone 537
ELEGANCE CONFORT DUREE



Nous pouvons vous assurer que nous avons exactement la chaussure qui vous convient. Notre longue expérience dans le commerce de la chaussure est votre garantie de satisfaction.

J. A. GOSSELIN

Orthopédiste Technicien Gradué
Chaussures pour toute la famille.

1392, rue Hart - Tél.: 537 - Trois-Rivières

POUR VOS TRAVAUX
D'IMPRIMERIE

adressez-vous à

l'Imprimerie du Bien Public

Prix modérés. — Travail rapide.

1563, rue Royale Tél.: 640

LE BIEN PUBLIC

HEBDOMADAIRE DU JEUDI

TROIS-RIVIERES, JEUDI, 18 MARS 1943

**Ne jetez pas ce
JOURNAL**

au feu ni ne le détruisez.
Vendez-le ou donnez-le à
un organisme de récupéra-
tion.

**VOUS CONTRIBUEREZ AIN-
SI A LA VICTOIRE**

LE GUEPIER

M. Godbout continue à se tenir debout devant Ottawa.

* * *

Quand il sera malade ou fatigué, il n'aura qu'à jouir de l'assurance-santé fédérale, payée par les contribuables de sa province.

* * *

C'est de la politique de prévoyance.

* * *

A quoi servira la C.C.F., si les libéraux continuent à lui enlever son programme politique, item par item.

* * *

Peut-être en viendra-t-on, à Ottawa, à s'emparer également des mesures préconisées par les libéraux dissidents.

* * *

Il y a tant de lois, que ce n'est qu'en dormant qu'on peut être sûr d'être en paix avec sa conscience et les autorités.

L'UN DES DEUX.

TOUJOURS LA MEME CHANSON

Les absents ont toujours tort. Les Français réfugiés au Canada et aux Etats-Unis accablent volontiers leurs frères demeurés en France. Le procès se continue et les jugements prématurés pleuvent dans les gazettes. On dirait, de ce côté-ci de l'océan, une revanche des faibles, des humiliés, des jaloux. C'est un spectacle qui n'honore personne et qui, à coup sûr, diminue le tempérament français dans l'estime anglo-saxonne. Pourquoi, en ces heures sombres, des hommes, sur de simples présomptions, jugent-ils leurs frères avec tant de passion politique? Pourquoi ces paquets de boue que l'on s'administre avec un suprême contentement.

Le réfugié est un être qui a droit au respect, à condition qu'il respecte ses frères. S'il entreprend de fonder ses querelles sur une terre étrangère, il y a chance que ce soit pour soulager des haines personnelles et alors personne n'y croit.

Que les réfugiés de cette espèce agressive ne s'imaginent pas qu'ils règneront en France après cette guerre. Il se creuse entre eux et les métropolitains un fossé infranchissable, fossé que ces polémiques à la manqué auront creusé de leurs propres mains.

C. M.

Pour longs services

dans l'armée

Le ministère de la Défense a accordé des récompenses pour longs services et bonne conduite à plus de 700 hommes au pays et outre-mer. La décoration canadienne "Efficiency", décernée après vingt ans de service efficace dans l'armée active ou l'armée de réserve, a été accordée à 109 officiers; la médaille canadienne "Efficiency", qui est la décoration équivalente pour les autres rangs, est allée à plus de 500 hommes. Une centaine d'autres ont obtenu une agrafe à la médaille et huit une seconde agrafe.

IL FAUT DES JEUNES...

Il faut des jeunes: il en faut, non seulement pour empêcher le monde de finir, mais pour l'empêcher aussi de dormir. Le monde s'endormirait dans la routine. Il faut que les jeunes gens aient de l'audace, de la confiance en eux-mêmes. Je ne leur refuse même pas le droit de regarder le passé avec un peu de compassion. Sans cela, on n'aurait pas le courage d'essayer de faire mieux. Il y a cinquante ans, il y avait déjà des jeunes — on disait des jeunes gens, alors — qui trouvaient et disaient tout haut que l'on ne comprenait pas les besoins de l'époque, qu'il y avait quelque chose à faire. Et ils firent en effet quelque chose, tout comme vous, Messieurs, car il ne faut pas vous imaginer que vous soyez les premiers; ils fondèrent des oeuvres! Je me souviens qu'alors il y avait parmi les anciens des hommes de grande autorité: plusieurs même avaient été confesseurs de la foi au temps de la Révolution. Ces vieux disaient alors: "Que vont faire ces jeunes gens? Ils vont tout bouleverser!" Et cependant les jeunes gens prouvèrent qu'ils avaient raison.

Agissez donc, remuez, innovez, critiquez hardiment. Je ne vous demande que deux choses: respectez les personnes et les intentions. Surtout, ne démolissez pas l'oeuvre des autres pour bâtir à la place. Bâissez à côté. On verra bien si votre oeuvre est meilleure. Et moi, je crois qu'elle sera meilleure.

Mgr d'Hulst.

LES ACTIVITES DU CLUB

ANDRE MATHIEU

En quelques semaines de travail et d'organisation, le Club André Mathieu, qui est une réplique de notre société des Rendez-vous Artistiques, mais adaptée aux besoins de la gent écolière, a pu former ses cadres, prévoir ses programmes et recruter près de huit cents adhérents parmi les écoliers. Madame Arthur Rousseau s'est beaucoup dévouée à cette oeuvre, mettant comme toujours au service de la jeunesse, son talent d'organisatrice, sa culture musicale et ses relations dans les milieux artistiques. Il convient de la féliciter et de la remercier au nom des jeunes Triflu-

LA VOIX DU PAPE EST ETOUFFEE

La Revue Dominicaine (février) publie le texte d'un courageux sermon sur le Pape, prononcé à Montauban, le 14 mai 1942, par Mgr Bruno de Solages, recteur de l'Institut Catholique de Toulouse.

"Et voilà que, de temps à autre, ... l'on entend dire, d'une voix scandalisée: Comment se fait-il qu'au milieu de tout cela le Pape ne dise rien? Le Pape parle, mais on ne l'entend point parce que — et c'est une des plus tragiques conséquences de cette guerre que d'empêcher les hommes de savoir la vérité — parce que parmi les meneurs de ce jeu de la mort, il y en a qui ont trop intérêt à ce que l'on n'entende pas une voix qui, même lorsqu'elle ne les nomme point, est leur condamnation. Radio-Vatican a beaucoup parlé depuis notre désastre et il y a eu, venant du Pape en juin 1940, des paroles profondément émouvantes à l'adresse de la France vaincue que la voix de Rome voulait consoler et aider à se ressaisir. "France, garde ton âme ... France, garde ton âme ..." Mais bien rares sont ceux qui parviennent à entendre Radio-Vatican et qui l'écoutent. Le message de Noël devait être retransmis et au bout de quelques phrases la retransmission a été arrêtée. Aucun quotidien, — sauf LA CROIX — n'a eu l'autorisation de le reproduire intégralement. Au milieu du heurt des batailles, la voix du Pape cherche à se faire entendre, mais il y a tant de bruit qu'on ne l'entend guère. La voix du Pape est étouffée."

viens qui, grâce au Club André Mathieu, pourront s'initier aux données d'un art universel qui est reconnu par tous les pédagogues comme un élément de haute formation intellectuelle.

Dimanche après-midi le Septuor de la bonne Chanson a fait les frais du premier Concert André Mathieu devant une salle remplie à pleine capacité d'écoliers enthousiastes qui ont écouté durant quelques heures ce merveilleux ensemble dans ses exécutions de chants folkloriques. On a remis à chaque auditeur un programme comportant un questionnaire et le résumé d'un cours sur la classification des voix et l'origine de la musique. Voilà du travail positif et qui comble fort heureusement une lacune dans notre système d'éducation.

DES CHIFFRES INQUIETANTS

Sous ce titre, l'abbé Omer Valois écrit dans l'Action Populaire de Joliette :

"La publication canadienne officielle: "Le Canada en guerre", no 21, édition de février 1943, nous donne quelques chiffres. Au Canada il y a 3,970,000 femmes ou filles âgées de 15 ans et plus; 1,350,000 occupent des emplois rémunérés; 225,000 sont employées directement ou indirectement à des industries de guerre; 21,250 sont enrôlées dans les Services des armées. Et, l'embauchage comme l'enrôlement des femmes et des filles continue. On les y pousse par tous les moyens, comme si le mal fait à la famille et à notre population féminine n'était pas assez grand, assez inquiétant. Et, l'on voit une chose extraordinaire: des mères abandonner leurs enfants pour gagner de l'argent dont bien souvent elles n'ont pas besoin.

L'honorable Vaillancourt, conseiller législatif, ne citait-il pas, cette semaine même, un cas curieux? Dans une usine de guerre, sept mères de famille travaillent, pendant que leurs quinze enfants sont gardés par onze gardiennes. Ce qui n'a aucun sens, on en conviendra. Pourquoi ces gardiennes ne travailleraient-elles pas à la place des mères de famille laissées aux soins de leurs enfants?

"Il est donc temps de s'arrêter sur ce chemin, et nos gouvernements devraient s'employer sincèrement à améliorer ces conditions anormales et dont ne profite pas, en vérité, notre effort de guerre. N'a-t-il pas été démontré que le travail féminin, tel qu'organisé au Canada, ne rapporte pas en proportion de ce qu'il coûte à l'Etat? On demande donc d'améliorer les conditions de travail de la femme, de lui épargner le travail de nuit, de ne pas employer les mères de famille dont le mari gagne suffisamment pour subvenir aux besoins des siens, de faire cesser l'embauchage et l'enrôlement inconsidérés, de n'employer que les mains féminines absolument nécessaires, de laisser à leurs petits enfants les mères de famille. Il y va de l'intérêt du Canada. Faisons la guerre en songeant à l'avenir, à la paix."

Les Etats-Unis perdent, chaque année, pour une valeur de vingt millions de dollars dans ses feux de forêts.

Quelques chiffres du recensement décennal

Si le recensement décennal de 1941 n'est pas encore complété, il est certains renseignements livrés au public de temps à autre. Ainsi, tout récemment, nous mettions la main sur un document où il est question du nombre des fermes occupées dans le Canada. Durant la période que couvre le recensement, il y a augmentation de 6,000 fermes au Canada. Cependant, à l'exception des provinces des Prairies et de Québec, il y a diminution générale, dans quelques cas assez notable.

A la vérité, Québec est la seule province où l'augmentation dans le nombre des fermes occupées soit appréciable. De 135,957 qu'il était en 1931, ce nombre est passé à 154,804 en 1941, d'où augmentation de 18,847.

Que nous est-il permis de conclure de ces chiffres. D'abord que la tendance générale est d'augmenter la grandeur des fermes en culture. Par

ailleurs, là, où le nombre des fermes occupées a diminué, nous sommes portés à croire que l'étendue des terres en culture n'a guère varié.

Une autre question se pose: A quoi faut-il attribuer l'augmentation dans les provinces des Prairies et Québec? Dans les premières, il faut l'attribuer en grande partie au mouvement d'immigration; dans la dernière, à la colonisation. A ce point de vue, Québec se distingue. Si l'on faisait abstraction des régions de colonisation, il y aurait dans le Québec comme ailleurs diminution dans le nombre des fermes occupées; les vieux comtés comptent moins d'agriculteurs.

C'est dans nos régions de colonisation que l'on enregistre une augmentation. Pour ne nommer que quelques comtés, l'Abitibi est passé de 2,413 à 3,709; Rimouski de 2,291 à 3,700; Té-

miscouata de 4,070 à 5,597; Matapédia de 2,223 à 3,410. Et il en est ainsi des autres comtés de colonisation.

Cette augmentation dans le Québec est-elle suffisante? Elle ne l'est certainement pas, si l'on tient compte de la grosse famille rurale, de la mentalité de notre population, de son attachement à la terre.

De ces chiffres, il nous faut aussi conclure à la nécessité d'intensifier, d'assouplir nos futures politiques de colonisation et aussi de maintenir au sol nos familles de cultivateurs et de colons qui y vivent encore. Si l'exode rural doit se poursuivre, nous perdrons d'un côté ce que nous gagnons de l'autre.

Les chiffres que nous venons d'étudier sommairement devraient inspirer notre ligne de conduite dans les programmes de réhabilitation d'après-guerre.

C.-E. COUTURE.



LA VIE LITTÉRAIRE

UNE PUBLICATION

D'UN GENRE NOUVEAU

Aujourd'hui tout le monde se dit pressé, et avec raison. Pour épargner du temps, il faut avoir en main tous les outils nécessaires à une action rapide et sûre. Or, qui ne se souvient d'avoir perdu des minutes précieuses — peut-être des heures! — à des téléphones, des lettres, des visites aux librairies pour savoir si tel volume est en vente, à quel prix, quels sont les ouvrages parus sur tel sujet, quels sont ceux qui conviennent le mieux à telle personne, etc., etc.

UNE PETITE BROCHURE BIEN UTILE

Afin d'éviter ces ennuis, les Editions FIDES ont donc résolu de mettre sur le marché une sorte d'index, intitulé "Lectures et Bibliothèques", qui rendra des services incalculables. On y trouve une liste des livres et brochures actuellement en librairie, et le prix de chacun. Ces ouvrages sont classés par ordre de sujets traités, puis par catégories de lecteurs (choix de volumes pour religieux, soldats, jeunes gens, enfants, garde-malades, gens mariés, etc.) Une table alphabétique des auteurs complète le tout.

A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

A tous ceux qui s'intéressent au livre et à la lecture (qui ne s'y intéresse pas?), à ceux qui désirent se procurer des volumes, soit pour eux, soit pour donner en cadeau. Il convient d'appuyer tout particulièrement sur le profit qu'en tireront les bibliothécaires. En effet, c'est un problème difficile pour eux que d'organiser leur bibliothèque, de la tenir à date, de la doter des ouvrages de première nécessité, de choisir les ouvrages les plus utiles sur tel sujet, les plus appropriés dans tel cas particulier. "Lectures et Bibliothèques" les aidera puissamment à solutionner tous ces problèmes.

Cette nouvelle publication est donc réellement un trésor pour les bibliophiles en général. Les Editions FIDES, en la réalisant, ont manifesté une fois de plus leur souci d'apostolat intellectuel et moral.

"Lectures et Bibliothèques" est en vente aux Editions FIDES, 3425, rue St-Denis, Montréal. Harbour 7228. Prix \$0.25.

Directeur de l'éducation à l'armée

trick, D.S.O., principal de l'"United Theological College", de Montréal, est nommé directeur de l'éducation à l'armée, avec le grade de colonel.

Le Rév. George G. D. Kilpa-



En abrégant
seulement d'une
minute nos
conversations au
téléphone

... nous épargnerions
110,000 heures par jour
pour les communications
de guerre

Les communications de guerre doivent passer en premier lieu . . .

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre—et que toute seconde que vous épargnez compte.

En service
actif



dominant des ailes
SINCE 1907

EN PASSANT

La tolérance c'est l'action, le pouvoir ou la capacité d'endurer ce qui nous déplaît. C'est cette indulgence envers les opinions et les défauts des autres, ce beau trait de caractère qui porte à ne pas juger trop sévèrement ceux qui diffèrent d'opinion ou de conduite avec nous. C'est une précieuse qualité qui dénote la patience, la charité, la grandeur d'âme. Heureux ceux qui en sont doués: autour d'eux règnent l'accord et la bonne entente.

S'il est vrai que c'est du choc des idées que jaillit la lumière, il n'en n'est pas moins vrai que c'est de la tolérance que naît et croît la paix, cette paix symbole de l'harmonie vers laquelle aspirent individus et nations.

L'intolérance, par contre, est ce refus de permettre aux autres d'émettre leurs opinions, de réclamer leurs droits et de pratiquer leurs croyances. La guerre d'aujourd'hui, celle de 1914-1918 et toutes celles qui les ont précédées ont été des guerres d'intolérance. Intolérance dans les passions, intolérance dans les ambitions.

Soyons donc tolérants. En ce faisant, nous serons de bons canadiens, de bons chrétiens. Et, ce qui n'est pas à dédaigner, nous aurons beaucoup plus d'amis que d'ennemis. Est-ce que ça n'en vaut pas la peine ?

La province de Québec produit environ 80 pour cent de l'amiante employé dans le monde entier.

ERNEST-L. DENONCOURT

ARCHITECTE

1391, RUE ROYALE

Téléphone 963.

Téléphone 556

Arthur Béliveau, C. R.

Avocat et Procureur

42, rue Des Casernes,
Trois-Rivières, Qué.

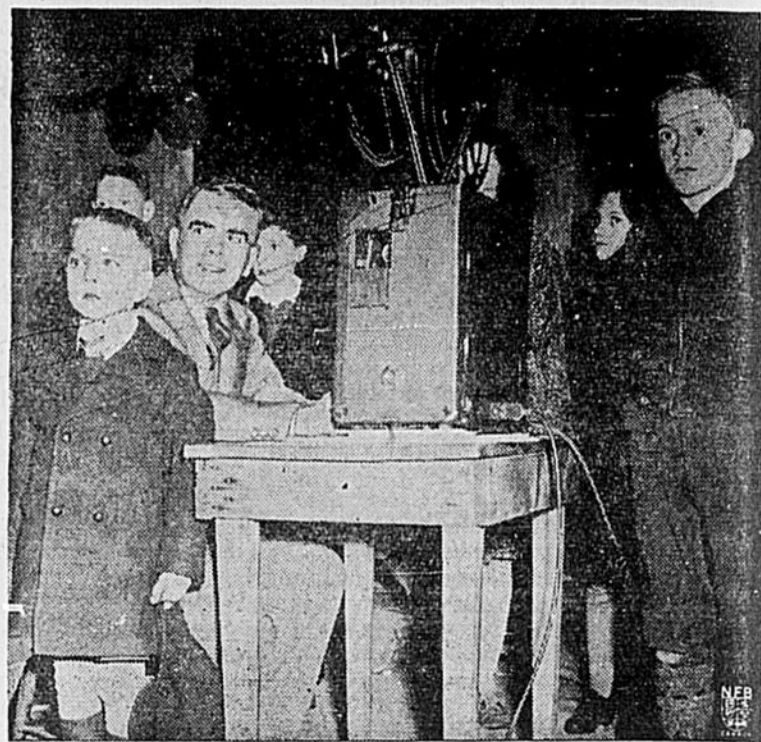
LA MEDECINE INDIENNE, ENRG.

Le créateur:
Philippe Desfossés.

Le célèbre Baume Indien (contre rhumatismes, grippe, bronchites) 40c la bout.
Extracteur indien (contre cors et verrues) boîte .25c
Poudre indienne (catarrhe et maux de tête) boîte .25c
Pommade indienne (pour hémorroïdes) . . . boîte .25c
Purificateur du sang indien (pour le sang, la bile, nerfs, vers, constipation) pinte \$1.
Emplâtre indienne (tous genres de douleurs) . . . 25c

S'adresser à
50, St-Alphonse, (2e étage)
Cap-de-la-Madeleine Ouest.

LE CINEMA DANS LES REGIONS RURALES DE NOTRE PROVINCE



Dans toutes les régions rurales de la Province de Québec voyagent actuellement les équipes cinématographiques de l'Office National du Film. Alors que certaines d'entre elles se documentent, photographient des scènes caractéristiques, effectuent des reportages filmés sur ce qui se fait au Canada en faveur de la guerre, d'autres — celles dont nous voulons parler aujourd'hui — organisent des représentations cinématographiques documentaires dans les municipalités, villages, et jusque dans les coins reculés des régions rurales de la Province de Québec.

Bravant le froid, la tempête, les chemins impassables, bravant les pires frimas en hiver, aussi bien que les orages déchainés en été, les cinématographistes de l'Office National du Film portent aux populations rurales. L'enseignement filmé et une plus grande connaissance de ce qui s'est accompli, de ce qui se fait pour la guerre au Canada.

L'après-midi, c'est la représentation pour les enfants. Leur curiosité satisfaite, ils cèdent ensuite la place aux parents, qui eux, se rassemblent le soir, venant de plusieurs milles à la ronde pour voir la représentation. Fait à noter, alors que le cinématographiste était à tout prendre un techni-

rien, habile au maniement des projecteurs sonores de l'Office National du Film, l'auditoire en demanda plus que cela de lui. Dès les premières représentations rurales, on lui demanda d'être une source de renseignements. Le dernier film montré, quand on rétablit la lumière, l'auditoire ne consent pas à s'en aller chacun chez soi. Des explications sont demandées au cinématographis-

te. Il doit répondre aux questions concernant les films montrés ce soir-là, concernant la marche de la guerre sur tous les fronts, et aussi concernant la portée et l'étendue de l'effort de guerre canadien. Non, son travail ne se borne pas, comme on l'avait cru tout d'abord, à projeter les films sur un écran: il est devenu une encyclopédie de nos temps troublés, qui sert bien la soif de connaissance de nos fermiers, nos bûcherons, nos mineurs, nos marchands, nos hommes de métier canadiens-français.

Et sous sa direction, dans la pénombre des salles paroissiales, des salles d'écoles, des salles municipales, chaque soir, et tous les soirs dans un village différent, le cinématographe montre aux canadiens comment devenir de "meilleurs" canadiens, en les renseignant sur la guerre, et le Canada, et ceux qui la peuplent.



M. Winston Churchill vient de se faire un nouvel ami: c'est master Victor Lampson, fils de l'ambassadeur britannique au Caire. M. Churchill semble tout heureux: il se rappelle peut-être les jours où il était jeune papa. Mais, même pour une aussi grande occasion, il n'a pas abandonné son cigare. Le petit Victor ne semble nullement intimidé contre le héros de la résistance britannique et son père, lord

87 pour cent de nos soldats ont quitté un emploi lucratif

M. Mackenzie, ministre des Pensions, a communiqué aux journalistes, hier, au cours d'une conférence de presse les premières statistiques en rapport avec le problème du rétablissement dans la vie civile des membres des forces armées canadiennes.

Les calculs faits par son département démontrent que sur 347,900 hommes des forces actives et soldats licenciés couverts par l'enquête, 85% ont laissé un emploi lucratif pour s'enrôler et que 3% ont quitté l'école pour s'enrôler.

Les calculs sont fondés sur un questionnaire rempli par les hommes lors de leur enrôlement depuis le 1er février 1941, et distribués à ceux qui s'étaient enrôlés avant cette date. Les calculs sont complets pour les hommes enrôlés jusqu'au 30 juin 1942; il manque, toutefois, les chiffres de certains questionnaires distribués aux recrues qui se sont enrôlées au début de la guerre. Ces chiffres n'ont pas encore été calculés.

Le fait qu'environ 10% des hommes seulement étaient sans emploi au moment de leur enrôlement, a déclaré M. Mackenzie, réduit à néant cette opinion largement répandue, mais erronée, suivant laquelle une grosse proportion des recrues étaient ou bien des sans travail ou des jeunes gens qui n'avaient jamais travaillé.

Le nombre de ceux qui n'avaient jamais travaillé, à l'exclusion des étudiants, était de 2.646 ou environ 7-10 de un pour cent.

Des 26.961 hommes qui dirigeaient leurs propres affaires au moment de leur enrôlement, 16,150 ont déclaré qu'ils avaient des plans définis pour la vie civile après leur licenciement. 65,052 ont déclaré qu'ils aimeraient la vie agricole comme carrière après la guerre.

Des 271,399 hommes qui ont quitté leur emploi pour s'enrôler 114,441 ont dit qu'ils avaient la promesse définie de leur ancien patron de reprendre leurs fonctions après la guerre. Un millier d'autres avaient une promesse conditionnelle et 134,315 n'avaient pas reçu de promesses du tout, bien que, a déclaré le ministre, la loi oblige les employeurs à reprendre à leur emploi plusieurs de ces hommes.

Ces 143,315 hommes et les 37,607 qui n'avaient pas d'emploi lors de leur enrôlement constituent le noeud du problème du rétablissement a dit le ministre.

Sous-marins ennemis sur nos côtes

Depuis le 1er janvier la R.C.A.F. a fait quatre attaques contre des sous-marins ennemis sur la côte de l'est, a déclaré le major Power, ministre de l'air. Cela porte à 47 le nombre des attaques de la R.C.A.F. chargée de la défense du Canada contre des sous-marins ennemis durant les six derniers mois.

"Il semble y avoir peu de doute, a continué le ministre, que les

sous-marins ennemis reviendront en force de ce côté de l'Atlantique avec le retour de la saison chaude. Le peuple canadien doit savoir, cependant, que nous avons des armes efficaces sur mer et dans l'air pour attaquer ces marauders sous-marins que nous envoient les Allemands. Volant jour et nuit par toutes sortes de température, les hommes de la R.C.A.F. préposés à la défense du pays coopèrent étroitement sur les deux côtes avec la marine royale canadienne et rendent la vie assez dure à ces bandes de loups nazis."



Un Canadien français, blessé dans le terrible engagement de Dieppe, est hospitalisé à Ste-Anne-de-Bellevue. Des infirmières auxiliaires de la Croix-Rouge lui procurent non seulement les soins mais voient à son confort et à son réconfort.

Compatriotes reçus sous-lieutenants

De ce nombre, on compte 4 militaires des Trois-Rivières et un de La Tuque.

Un fort groupe de jeunes Canadiens français ont été reçus sous-lieutenants, à Brockville, au cours d'une cérémonie présidée par le lieutenant-général sir Richard Turner, V.C., D.S.O. Le général était accompagné du brigadier Edmond Blais, commandant du district militaire numéro 5, qui avait la direction de l'école d'entraînement des officiers de Brockville avant d'occuper son poste actuel.

On remarquera dans la liste ci-dessous des sous-lieutenants de la province de Québec, les noms de quelques-uns de la ville des Trois-Rivières et de La Tuque.

A.-A.-J. Albert, St-Fabien, Rimouski; C. Bélisle, St-Laurent; J.-C.-M. Bisson, A.-H. Mailhot, Sherbrooke; A.-J.-M. Bérubé, J.-A.-R. Fournier, R. Lavallée, V.-D. O'Connor, Y. Ouellette, P. Taschereau, J. Thivierge, Québec; P. Bourdages, Bonaventure; H.-H.-C. Cabana, Montmorency; R.-T. Chartrand, Buckingham; F.-W. Cuthbertson, F.-J. Dynes, Farnham; E.-L. Grisé, St-Jean; B. Hébert, St-Wenceslas, Nicolet; A. Lefebvre, A. Lemire, J.-R. Monette, Hull; R.-Y. Prévost, Cadillac; A. Savoie, Victoriaville; T. Talbot, St-Anselme; G.-L.-C. Bates, G. Boisclair, D. Fortin, F.

LE CANADA A BESOIN DE
GRAISSE et d'OS
POUR LES EXPLOSIFS

VOICI, POUR VOUS, UNE
TÂCHE QUOTIDIENNE

**GARDEZ
TOUTE LA
GRAISSE
ET LES
OS**

- 1** Vous pouvez porter vos graisses, gras et os à votre boucher. Il vous paiera le prix fixé pour la graisse et le gras. Si vous le voulez, vous pouvez remettre cet argent au Comité de Récupération Volontaire de votre localité ou à une Oeuvre de Charité de Guerre Enregistrée, ou—
- 2** Vous pouvez donner vos graisses, gras et os au Comité de Récupération Volontaire de votre localité s'il les fait ramasser où vous habitez, ou—
- 3** Vous pouvez continuer de mettre vos Graisses et Os dehors pour qu'ils soient ramassés en même temps que les ordures.

SF 433F

Ministère des Services Nationaux de Guerre
DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION NATIONALE

Martel, Trois-Rivières; M. Villeneuve, Bagotville; J.-O. Tessier, Vallières, Lévis; A.-B. Sheenan, Gaspé; J.-L. Atkins, La Tuque; P. Témiscamingue; G.-S. Brodie, M. E. Filion, Giffard.

Rapport des 150,000 employés de chemins de fer au Canada en guerre

L'AN dernier, nous avons transporté cent cinquante millions de tonnes de matériaux, de vivres et de munitions—trafic double de celui d'avant-guerre. Nous avons effectué le transport de vingt millions de voyageurs de plus, combattants et employés aux oeuvres de guerre. Nous avons construit des chars d'assaut, des canons, des obus et des navires.

Et pourtant, vingt-deux mille des nôtres servaient sous les drapeaux. Aujourd'hui, nous sommes plus occupés que jamais; nous assurons au pays le transport massif que seuls les chemins de fer peuvent effectuer. Le pays compte sur nous. Il faut transporter troupes et marchandises. Avec votre aide, nous nous acquitterons de cette tâche.

Évitez de voyager en fin de semaine et les jours de fête.

**PACIFIQUE
CANADIEN**

*Ils servent dans la guerre
comme dans la paix*

**CANADIEN
NATIONAL**



... Madame, voici pour vous ...



VOTRE CHRONIQUE, MADAME

Gare au rhume de cerveau !

Si vous négligez ce rhume de cerveau, en apparence bénin, il se pourrait fort bien que vous récoltiez une bronchite. Vous connaissez sans doute la vieille plaisanterie: un rhume que l'on ne soigne pas dure trois semaines, un rhume que l'on soigne dure vingt et un jours. C'était surtout une bonne excuse pour ne pas se soigner. Beaucoup de gens trouvent normal, en effet, que les rhumes "descendent sur la poitrine", au bout de quelques jours. Ils ont absolument tort. La plupart des bronchites suivent un rhume de cerveau ou négligé ou mal soigné.

REMEDIER LA CAUSE

En général, le rhume de cerveau commence brusquement. Vous sentez que vous vous enrhumiez. Il y a cinq minutes, vous n'aviez rien, et maintenant



Lorsqu'un rhume vous retient à la maison, il est indispensable de revêtir une jolie robe d'intérieur bien chaude. Elle vous apportera confort et vous fera même oublier ce fâcheux contretemps. Le modèle ci-haut est en flanelle bleu hyacinthe avec garniture de soutache de fantaisie marine.

vous reniflez déjà. Ne perdez pas un instant, vous pouvez peut-être encore aller plus vite que le mal. Commencez par essayer de remédier à la cause de votre malaise. C'est souvent le froid, quelquefois la poussière (certaines personnes s'enrhument dès qu'elles prennent le train).

Le mot de la fin

Le bandit sortit d'un bond d'un encadrement de porte sombre, par une nuit froide, et bra-

CHASSER LE FROID

Essayez de vous réchauffer. Il y a une sorte de paresse provoquée par le froid, que vous devez vaincre à tout prix. Ne restez pas peletonnée sur vous-mêmes, comme vous êtes tentée de le faire, mais remuez-vous, battez la semelle, et frappez-vous les bras, autour du thorax, à la manière des anciens cochers de fiacre. Faites-vous une friction et, si cela vous est possible, n'hésitez pas à changer de vêtements, surtout s'ils sont humides. Si vous n'avez pas de vêtements de rechange à portée de la main, n'oubliez pas les précieux services que peut vous rendre le papier de journal. Il vous fournira gilets et chaussettes.

UN "TRUC" EFFICACE

Décidément, vous avez pris froid. Vous éternuez, et votre nez commence à couler. On vous indiquera une quantité de "trucs", plus efficaces les uns que les autres. En voici un qui est excellent: toutes les deux heures, mettez sur votre mouchoir une dizaine de gouttes de solution mentholée et respirez à travers ce mouchoir. Soyez tranquille, cela ne vous endormira pas, mais il est bien possible que cela endorme votre rhume pour toujours.

AGIR AVEC DISCERNEMENT

Vous pouvez essayer également le bain très chaud, ou le bain de vapeur. Cela suffit souvent à arrêter le rhume dès son début, mais inutile de vous dire que vous devrez faire attention à ne pas attraper froid ensuite. N'hésitez jamais à prendre deux et même trois comprimés lors du début d'un rhume. Il est aussi ridicule de prendre constamment des comprimés comme certaines personnes ont l'habitude de le faire, que de s'en priver par principe, lorsque son emploi est devenu nécessaire.

qua son revolver sur la poitrine d'un passant en criant: "Haut les mains!"

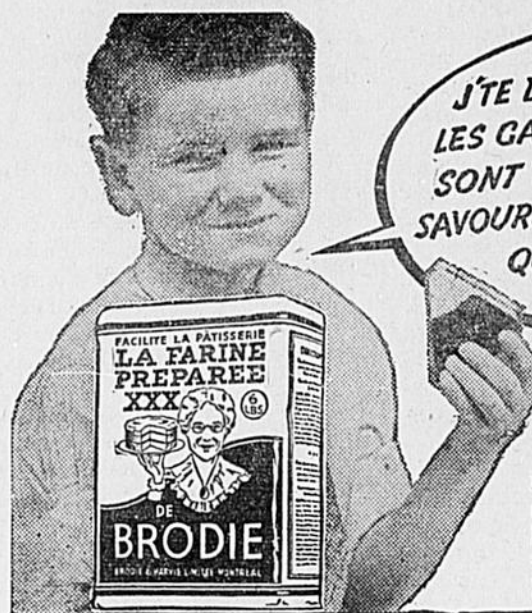
Quand la victime leva les bras, son pardessus s'ouvrit au cou et le voleur s'aperçut que c'était un prêtre.

En manière d'excuse, le bandit rentra son arme et soupira: "Excusez-moi, mon Père, je ne voulais pas attaquer un prêtre... et pourtant, j'ai terriblement besoin d'argent..."

Le prêtre s'excusa de son côté. "Je regrette aussi, dit-il avec un sourire, je n'ai pas de monnaie sur moi, mais voici un cigare."

"Non, merci, bougonna le bandit, j'ai renoncé à fumer pour le temps du carême."

(Mgr Peter M. H. Wynhoven, cité dans "The Cross".)



J'ÉTE DIS QU'Ç'EST BON!
LES GATEAUX DE MAMAN
SONT TOUJOURS PLUS
SAVOUREUX QUE N'IMPORTE
QUELS AUTRES

Faites venir un LIVRE de RECETTES GRATUIT

Suivez l'exemple de maman—épargnez du trouble... du temps... ET DE L'ARGENT en vous servant de

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

Farine à gâteaux de haute qualité contenant une poudre à pâte spéciale à action lente et du sel, scientifiquement pré-mesurés et mélangés dans la farine plus parfaitement que vous ne le feriez vous-même. Rendez vos gâteaux et vos autres pièces de four, plus légers, plus délicieux. Procurez-vous-en un paquet aujourd'hui!

41-7PR

Subside aux marchands de bois

Pour écarter la menace d'une disette de bois de chauffage, le département des munitions annonce qu'un subside d'un dollar

par corde sera payé aux marchands pour tout bois de chauffage coupé jusqu'au 30 juin 1943.

Accord aérien avec les Etats-Unis

Des notes échangées entre les

gouvernements canadiens et américains prolongent jusqu'à la fin de la guerre un accord de décembre 1940 par lequel diverses routes aériennes entre les deux pays étaient divisées entre courriers aériens des Etats-Unis et du Canada.

SI VOTRE FILS ÉTAIT DERRIÈRE CE FIL BARBELÉ...



Si votre fils était aux mains de l'ennemi, prisonnier de guerre, vous remurerez ciel et terre pour le secourir et lui donner du confort.

Il y a des milliers de Canadiens dans les camps ennemis et le seul moyen de leur faire parvenir de l'aide est par l'entremise de la Croix-Rouge Canadienne. Traitez-les comme vos fils en souscrivant à ce fonds digne d'encouragement.

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

\$10,000,000 sont requis — Du 1er au 20 mars

CET ESPACE EST CONTRIBUÉ PAR THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY



Plus de 47 pour cent du prochain budget de la Croix-Rouge servira à procurer des colis de vivres aux prisonniers de guerre. On voit ici une partie du grand atelier d'emballage de Ville LaSalle, où travaillent des centaines de volontaires.

Les animaux à fourrures, vus par un trappeur de carrière

A la Société Historique du Nouvel Ontario, M. A. Lafrance communique ses impressions vivantes sur les animaux sauvages du Canada.

A la dernière séance régulière de la Société Historique du Nouvel Ontario, M. A. Lafrance, trappeur de carrière, qui est dans le commerce des fourrures depuis 1908, a prononcé une très intéressante causerie sur ses expériences en marge de la vie des animaux des bois. M. Lafrance fut chef de poste pour la maison Revillon Frères de Paris, dans le Nord-Ontario, pendant plusieurs années. C'est dire qu'il put tout à loisir étudier les moeurs et les habitudes des animaux à fourrures. Aujourd'hui encore, M. Lafrance exploite un magasin, une manufacture et un entrepôt à Sudbury.

Il a visité tout le nord québécois et ontarien et s'est ren-

du jusqu'à la Baie James; sa causerie témoigne du sérieux et de l'intelligence qu'il a mis à faire ses observations. Au courant non seulement des tractations commerciales, mais encore de la variété et des moeurs des animaux à fourrure de sa région, il fut pendant plus d'une heure assiéé de questions par un auditoire très intéressé. Ses réponses nettes, spirituelles, précises, détaillées et toujours sûres, firent l'émerveillement de tous, et nous laissèrent un peu plus renseignés sur les richesses multiples et trop peu connues de notre faune.

LES ANIMAUX A FOURRURE

M. Lafrance avait exhibé des spécimens de peaux de tous les animaux qui habitent la région. Il les achète lui-même des chasseurs qui, aux époques de chasse, font la battue dans les forêts du Nord-Ontario. Pour certaines de ces espèces, notre contrée possède les plus riches spécimens.

LE CASTOR

Le castor, animal intéressant autant que précieux, merveille d'instinct, de travail, de patience et d'habileté.

Le castor construit son habitation au bord des cours d'eau, lacs, étangs, rivières où il peut plus facilement trouver ses matériaux et sa nourriture. Il préfère l'eau courante qui permet le transport par simple flottaison des matériaux servant à la construction de sa cabane. Il choisit les endroits qui ne gèlent pas à fond et, pour assurer un niveau uniforme et constant, construit ses admirables chaussées. Sa cabane de troncs d'arbres et de branches est à deux étages; l'étage inférieur, submergé, repose sur le lit du cours d'eau, et c'est là qu'il emmagasine ses provisions: écorces de bouleau, de peuplier, etc.; l'étage supérieur est son habitat ordinaire, c'est là qu'il dort pendant l'hiver, la queue constamment dans l'eau. C'est par ce dernier moyen qu'il est averti si, par un accident quelconque, le niveau de l'eau de-

vient trop bas.

Il déploie dans la construction de ses barrages et de sa cabane une force prodigieuse, jusqu'à transporter de gros troncs d'arbres. M. Lafrance affirme avoir vu une chaussée toute construite de pierres, très bien agencées, et enduite d'un mortier impénétrable.

Pour se défendre de ses ennemis, il construit des trous dans sa chaussée et des tunnels dans le rivage où il peut se réfugier s'il est attaqué. Ses principaux ennemis sont le carcajou, le loup-cervier, le loup, la loutre. Il camoufle les trous pour qu'ils échappent aux regards.

Le castor met bas en mai et sa progéniture compte deux à cinq petits. Ces jeunes castors demeurent avec leur mère toute leur première année. La

seconde, ils habitent des cabanes voisines de la cabane paternelle et apportent leur concours aux travaux communs. La troisième, ils émigrent et fondent de nouvelles colonies. Le castor n'est à sa pleine grosseur qu'à l'âge de trois ans, quoiqu'il puisse avoir des petits avant ce temps.

Il est très apprécié dans le commerce des pelleteries. On en confectionne surtout des manteaux de dames. Il a une si belle pelisse soyeuse et très fournie.

Dès les premiers temps de la colonie, le castor fut une grande source de revenu pour les traitiers. Les Indiens l'ont en grande vénération. Pour eux, le castor était autrefois un être à intelligence humaine à qui les dieux firent perdre la parole pour qu'il ne sur-

passe pas l'homme. Une des raisons pour lesquelles les fusils vendus aux Indiens avaient un si long canon est peut-être celle-ci: les Indigènes payaient leurs armes avec des peaux de castor. On empiétait celles-ci à côté du fusil à vendre placé debout. Et toute la pile, quand elle avait atteint le haut du canon, constituait le prix du fusil.

Une dernière note qui fit rire les auditeurs. Certains castors sont célibataires. Trop "paresseux" pour fonder un foyer, ils sont chassés par leurs congénères et vont se réfugier dans des trous de sable le long des berges. Ces ermites ont une fourrure de moindre valeur à cause de leur habitat.

LA LOUTRE

La loutre est un être cruel. (Suite à la page 8.)

SI VOUS PORTEZ CE BOUTON



On a Besoin de Vous Dès Maintenant!

Oui, si "Tipperary" était votre air de marche, une cordiale bienvenue vous attend dans la Garde des Vétérans du Canada. Nous avons besoin de vous pour servir n'importe où... pour aider à poursuivre la tâche que vos camarades de 1914-18 accomplissent depuis des mois, au Canada et ailleurs.

Rappelez-vous ceci: la G.V.C. fait partie de l'Armée Active du Canada, et la solde et les allocations, les droits de pension et de traitement médical de l'Armée Active s'appliquent dans ce cas.

Age maximum, 55 ans; Catégories médicales A, B et C.

Vous l'avez déjà fait. Vous pouvez le faire encore!



GARDE DES VÉTÉRANS DU CANADA

BUREAU CENTRAL DE RECRUTEMENT: 1118, Côte Beaver Hall Tél.: HA. 0942

ÉCONOMISEZ

En vous retirant aux

HÔTELS FORD

Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile.

Montréal Toronto et le

LORD ELGIN à Ottawa

à partir de \$1.50 par personne

Par carte ou dépliant, écrivez à FORD HOTELS CO. Montréal

\$2.50 à \$3.50 PAR PERSONNE PAS PLUS!

400 JOLIE CHAMBRES • 12 RADIOS!



AVERTISSEMENT

Il y aura pénurie de bois de chauffage au Canada l'hiver prochain

ÊTES-VOUS de ces chefs de famille canadiens qui ont été obligés de brûler leurs clôtures, leurs portes et même leurs planchers pour chauffer leurs maisons, durant les grands froids de cet hiver?

Ou êtes-vous de ces chanceux qui ont réussi à passer à travers tant bien que mal?

Dans l'un ou l'autre cas, vous devez vous préparer pour l'hiver prochain, alors que la pénurie sera plus grande si vous ne prenez les mesures nécessaires dès maintenant.

La pénurie de bois a frappé plusieurs localités... les approvisionnements de bois sec sont presque épuisés... et à bien des endroits les faibles approvisionnements de bois vert coupé pour l'hiver prochain sont employés maintenant pour satisfaire aux besoins actuels les plus pressants.

Dans presque toutes les parties du Canada, le bois de chauffage est coupé non loin du lieu de consommation. La production et la distribution sont l'affaire des gens de l'endroit.

Le gouvernement du Canada se rend compte que la pénurie du bois de chauffage est si grave que même avec l'entière coopération de tous il n'est pas certain que les approvisionnements soient suffisants dans les régions de disette. Il a donc été décidé pour stimuler la production du bois de chauffage, d'accorder de l'aide à ceux qui sont ordinairement employés à la production et à la distribution. A cette fin, on a décidé d'adopter les mesures suivantes:

- 1 Une subvention de \$1.00 la corde sera payée aux vendeurs pour le bois de chauffage destiné au commerce pour lequel ils auront signé un contrat, et qu'ils auront coupé au plus tard le 30 juin 1943 et gardé pour le compte du commerçant jusqu'à cette date.
- 2 Le régisseur du charbon a été autorisé de prendre, à sa discrétion, les mesures nécessaires pour payer telle partie du coût du transport qu'il considérera appropriée dans le cas du bois de chauffage, particulièrement lorsque les vendeurs doivent exécuter des contrats pour la coupe du bois de chauffage à des endroits situés en dehors de la région où ils prennent ordinairement leurs approvisionnements. Pour obtenir un tel remboursement, les vendeurs doivent obtenir un permis du régisseur du charbon avant d'entreprendre des contrats de ce genre.
- 3 Le régisseur du charbon rachètera des vendeurs, au prix de revient des vendeurs, tout le bois de chauffage des qualités commerciales pour lequel une subvention de \$1.00 la corde aura été payée et qui sera encore en la possession des vendeurs le 31 mai 1944.
- 4 On accordera de l'assistance prioritaire pour aider à obtenir l'outillage nécessaire.
- 5 Les cultivateurs maintenant sur la ferme et qui quitteront temporairement la ferme pour répondre à cet appel, afin de couper du bois de chauffage, seront considérés par le Service sélectif national comme employés dans leur occupation régulière de cultivateurs et conserveront leurs droits à l'ajournement de leur service militaire, comme c'est le cas pour leur occupation actuelle. Cette absence temporaire ne devra pas, toutefois, gêner la production agricole.

Les conseils municipaux, les cultivateurs, les vendeurs de combustible, les citoyens en général, les clubs de bienfaisance et tous les autres groupements dans les municipalités où l'on brûle le bois de chauffage devraient commencer immédiatement une enquête rapide sur la situation du combustible dans leurs localités et prendre immédiatement les mesures afin d'obvier à une pénurie.

MINISTRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS

Honorable C.-D. Howe, Ministre

Les animaux...

(Suite de la page 7.)

On la trouve à peu près partout au Canada. Elle habite de préférence dans le voisinage du castor, ce qui lui permet de "jouer" et de pêcher plus à l'aise. Elle aime l'eau douce et courante où elle pêche la truite et chasse même le rat musqué. Elle tue souvent pour le seul plaisir. Elle nage facilement et rapidement en s'aidant de sa queue. Elle aime beaucoup jouer, se construit des glissoires sur les berges à pic d'où elle se laisse choir dans l'eau.

Sa fourrure comme celle du castor et du phoque doit être épilée, c'est-à-dire qu'on enlève les longs poils protecteurs pour laisser le fond fourni et soyeux. Comme couleur, sa fourrure ressemble à celle du castor, elle se rapproche plus de la fourrure du phoque par son fini glacé.

La loutre est rusée et s'échappe facilement du piège à cause de sa force et de ses courtes pattes. Sa fourrure est extrêmement recherchée et "sera, cette année, l'une des plus en vogue sur le marché", dit M. Lafrance.

LE RAT MUSQUE

Le rat musqué se construit une habitation comme le castor, mais avec moins d'art. Il emploie comme matériaux des racines, du gazon, des tiges de plantes aquatiques, et la boue s'y mêle comme par accident. Le tout repose sur le lit d'un étang et s'élève en forme de dôme à deux ou trois pieds au-dessus de l'eau. A travers la paroi, il ménage 2 ou 3 passages dirigés en bas et dont l'ouverture est sous la ligne du gel. En eau peu profonde il creuse, dans le fond, des tunnels qui sortent à différents points sous l'eau. Quand le rivage est assez élevé, il s'y creusera un terrier au-dessus du niveau de l'eau et les sorties aboutiront dans l'eau encore sous la ligne du gel. Ces habitats servent comme abri et comme réserve de nourriture.

Le rat musqué n'hiverné pas comme le castor ou l'ours. A l'approche de l'hiver, il s'occupe activement à la construction. Bien qu'il ne fasse pas de provisions pour l'hiver, on trouve presque toujours des réserves dans son abri.

Il peut avoir jusqu'à cinq mises bas de six à huit petits chaque année, surtout en mars, juin et août.

Sa nourriture consiste en racines, lis d'eau, quelquefois de poisson surtout en hiver.

Sa fourrure est peut-être la plus populaire en Amérique du Nord. Un paletôt de rat-musqué coûtera de \$200 à \$300, selon la qualité employée.

LE LOUP-CERVIER

Il a la fourrure soyeuse et abondante, d'environ un pouce d'épaisseur. Il est de trois à quatre pieds de long, y compris la queue d'environ cinq pouces, et de deux pieds de hauteur aux épaules. Sa couleur est d'un gris brun.

Il vit surtout de lièvres, mais n'hésite pas à s'attaquer même au chevreuil. Grimpé sur une branche au-dessus d'une piste de chevreuil, il attendra pendant des heures sa proie pour sauter sur son dos au passage et la mordre au cou jusqu'à ce qu'elle meure. On l'emploie pour faire des

collets aux pelisses de dames.

LE VISON

Voici la plus recherchée et la plus dispendieuse des fourrures canadiennes. Petite mais très riche, elle est de couleur sombre avec une barre plus noire le long de l'échine. Le vison est vif et actif mais très facile à prendre.

Il suit les ruisseaux et construit sa demeure dans des troncs creux ou dans des cavernes près de l'eau. La litière des petits se trouve ordinairement sur le sol.

Il ressemble à la belette. Long et mince, ses mouvements sont gracieux. Il est féroce comme la loutre et tue souvent pour la joie du carnage. La truite, la chair du rat musqué, le lièvre constituent sa nourriture.

Dur au froid, il ne se cache pas durant l'hiver et peut être des semaines entières en voyage loin de son habitation.

LA BELETTE

Ce petit animal très connu, brun en été, blanc en hiver, est aussi un animal sanguinaire: il est surtout un grand destructeur de volailles. Il habite les troncs creux ou les trous dans le roc et c'est là que la femelle met bas de quatre à huit petits à la fois. Si sa progéniture est en danger, elle transportera chaque jeune par le cou comme une chatte. S'il le faut, elle les défendra avec un grand courage.

La belette dépasse la loutre et le vison en férocité et s'attaquera à n'importe quel petit animal, même au rat musqué.

Les plus belles fourrures de belettes sont celles qui n'ont aucune tache jaunâtre, malgré les prétentions de quelques-uns.

LE RENARD

Cet animal se trouve partout au Canada. Les principales catégories sont le renard argenté, le renard jaune et un troisième qui provient du croisement des deux premiers. M. Lafrance montre des fourrures de renard bleu et de renard blanc des régions arctiques.

On teint des fourrures de différentes couleurs et elles sont spécialement portées, comme toilette du soir, par les dames.

LE LOUP

M. A. Lafrance présente encore une fourrure de loup très impressionnante. A la voir, on devine la puissance de cet animal qu'il ne ferait pas bon de rencontrer sans armes. On lui fait une guerre à outrance. Le gouvernement offre une prime pour chaque animal abattu.

Doué d'un instinct très fin, le loup est très rusé et se défie de toute nourriture qu'il n'a pas chassée lui-même. Il se tient en groupe et attaque n'importe quel animal. Sa fourrure soyeuse, abondante, se teint facilement et sert d'ornement pour les paletôts. Les plus gros loups se trouvent en Alaska.

M. Lafrance parle encore d'autres animaux à fourrure comme le pékan, la martre, l'ours noir, le carcajou. La fourrure de ce dernier est employée à la confection des casques de marins et d'aviateurs, grâce à la propriété qu'elle a de ne pas retenir la buée de la respiration. Ainsi, il ne se forme pas de frimas nuisible sur ses longs poils.

Autobus spéciaux pour ouvriers d'usines de guerre



On vient de fabriquer dix autobus de ce genre pour le transport des ouvriers vers les usines de guerre de Marion, Ohio. La carrosserie fut faite par la Wayne Co., à Richmond, Indiana, et la Fruehauf Trailer Company, de Détroit, fabriqua le châssis. Les tracteurs sont fabriqués par la "International Harvester Company".



Pour être bon soldat, il ne faut avoir peur de se mouiller les pieds. Voici comment s'entraînent les cadets des forces blindées britanniques. Cette photographie a été prise dans les montagnes galloises où la nature est rude et la température inclemente. Les cadets viennent de traverser un torrent en faisant la chaîne.

Des femmes donnent leur sang pour la Croix-Rouge



Le premier groupe de femmes à offrir volontairement leur sang à la clinique des usines Angus, du Pacifique Canadien, à Montréal, pour répondre aux demandes sans cesse croissantes de la Croix-Rouge, comprenait huit employées des bureaux de ces usines, choisies parmi les 27 qui avaient donné leurs noms. Les prises de sang eurent lieu le 4 février dernier. Les contributions de ces femmes, versées au bureau chef de la Croix-Rouge, viennent s'ajouter aux 1,154 autres déjà faites par les 450 donneurs de la clinique. Plus de 100 de ces volontaires sont sur la liste d'honneur des usines Angus pour avoir donné de leur sang à trois reprises. L'employé des usines, M. Malcolm

att, a, pour sa part, donné de son

sang six fois à la Croix-Rouge. Le Dr. J. U. Pagé, médecin en chef à Angus, est le directeur de cette clinique. Il est assisté dans son travail par son frère le Dr. L. A. Pagé et par le Dr. J. Martin, tous deux de l'Hôpital Notre-Dame, ainsi que par cinq gardes-malades: Mme Elisabeth Rousseau et Mlle L. P. Bisailon, qui firent du service comme gardes-malades lors de la dernière grande guerre; Mme L. P. Mercier et Mlles Léonie Leclerc et Berthe Lambert, ces deux dernières attachées à l'Hôpital Notre-Dame.

On voit ici le Dr. Pagé dans le groupe du bas, à gauche, à côté de M. H. R. Naylor, gérant des usines. Les deux hommes sont entourés des premières donneuses de sang, parmi

lesquelles on remarque, de gauche à droite, rangée arrière: Aline Lafleur, Stella Tinkler, Hazel Hancock et Una Reid; rangée avant: Mmes Mary Archibald, Winnifred Stein, Aida Cause, Florence Trumble et Annie Lindsay. Dans la vignette du haut, à gauche, on voit des donneuses qui se reconforment d'une tasse de café après la prise de sang. En haut à droite, Mlle Lafleur, couchée sur un lit, attend que commence l'opération de la prise. En bas, à droite, on voit M. M. Myatt, recevant des mains de M. Naylor, l'épingle d'argent de la Croix-Rouge en reconnaissance des services qu'il a rendus par ses généreuses donations. M. Myatt a déjà donné en tout 4 1/2 chopines de son sang à la clinique des usines Angus.

TROIS PINS CHANTEURS

Toujours je les ai vus, à gauche de l'église,
Verdoyants, hauts et droits tels qu'ils sont aujourd'hui.
Depuis cent ans, le soir quand se sont tus les bruits,
La brise en leurs rameaux doucement vocalise;

Ils vibrent, fraternels, à cette voix exquise,
Hymne nocturne que le jour souvent poursuit...
On dirait un écho furtif de l'orgue enfui
Et qui sur le clavier des trois pins s'éternise.

Arbres géants, j'ai vu, brillantes comme l'or,
Des larmes s'échapper de vos cils innombrables;
Mais quoi!... vous pleurez donc, vous aussi, grands et forts!

En dépit des revers qui nous font misérables,
Pour que de l'âme aux yeux nos pleurs ne soient pas vains,
Si nous chantions toujours comme vous, ô mes pins!

Sainte-Clotilde.

JOELLE.

Billet du jeudi...

(Suite de la page 1)

ordres. Le siège de Québec dure cent-cinq jours, du 26 mai au 13 septembre. Une flotte de 277 vaisseaux y amène 27,000 hommes, recrutés en grande partie dans les colonies britanniques de l'Amérique du Nord, — aujourd'hui les Etats-Unis, — et qui comptaient déjà une population de deux millions d'âmes. Montcalm mort, Lévis tente l'impossible pour reprendre Québec et garder la colonie à la France, mais il doit céder lui aussi devant le nombre. Si la capitulation de Québec se signe le 18 septembre 1759, celle de Montréal peut être retardée jusqu'au 8 septembre 1760. Le traité de Paris, deux ans et cinq mois plus tard, confirme les articles de l'acte de capitulation de Montréal.

* * *

Hors les spécialistes de l'histoire, peu de gens chez nous connaissent le volumineux document qu'est le traité de Paris, dont une copie se trouve à Londres, au "Public Record Office". Il comprend 27 articles, dont plusieurs relatifs à l'Espagne, à qui l'on assurait la possession de la Havane, de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, c'est-à-dire l'immense territoire s'étendant du Mississipi à l'Océan Pacifique. Pour ce qui est des habitants français de la nouvelle colonie britannique, l'article 4 du traité stipule que: "Sa Majesté Britannique convient d'accorder aux Habitants du Canada la Liberté de la Religion Catholique; en conséquence Elle don-

IL NE POUVAIT DORMIR QUE DANS SA CHAISE

Mais aujourd'hui, grâce à l'emploi du "BRONKASEPTOL", nouveau remède contre la bronchite, il peut se reposer dans son lit toute la nuit sans aucun malaise.

En effet le nouveau remède "BRONKASEPTOL" pris avec de l'eau chaude, apporte un prompt soulagement dans toutes les affections des bronches, de la gorge et des poumons. Une dose prise au coucher facilite la respiration et procure un sommeil calme.

LA

Pharmacie HOULE

A votre service.

Vis-à-vis le Bureau de Poste
1356, Notre-Dame, Tél.: 57.
Trois-Rivières.

nera les Ordres les plus précis et les plus effectifs, pour que ses nouveaux Sujets Catholiques Romains puissent professer le Culte de leur Religion selon le Rit de l'Eglise Romaine, en tant que le permettent les Loix de la Gran-

de-Bretagne. — Sa Majesté Britannique convient en outre, que les Habitants Français ou autres, qui auroient été sujets du Roy Très Chrétien en Canada, pourront se retirer en toute Sûreté & Liberté, où bon leur semblera, et pourront vendre leurs Biens, pourvu que ce soit à des Sujets de Sa Majesté Britannique, & transporter leurs Effets, ainsi que leurs Personnes, sans être gênés dans leur Emigration, sous quelque Prétexte que ce puisse être, hors celui de Dettes ou de Procès criminels; le Terme limité pour cette Emigration sera fixé à l'Espace de dix-huit Mois, à compter du Jour de l'Echange des Ratifications du présent Traité." Ainsi se scella, il y a 180 ans, le sort des Canadiens français.

L'ILLETTE.

Soixante-trois pour cent des téléphones du monde se trouvent aux Etats-Unis; la France ne possède que deux pour cent, et le Canada, quatre pour cent.

D'après les experts, une jeune fille à l'âge de dix-huit ans a coûté à sa famille \$6,167, alors qu'un garçon du même âge a coûté \$6,077.

Les parcs nationaux des Etats-Unis ont une superficie égale aux Etats suivants: Connecticut, Rhode Island et le Delaware.



POUR VOS IMPRESSIONS

adressez-vous à

L'IMPRIMERIE DU BIEN PUBLIC

1563, Royale. Tél.: 640

CANADA, Province de Québec, District des Trois-Rivières.

COUR SUPERIEURE

MAJORIC MARCHAND, commerçant de St-Tite, Requéant,

Vs.

ZEPHIRIN MARCHAND, de Fall River, état de Massachusetts, un des Etats Unis d'Amérique, Intimé,

et

WILLIAM P. GRANT, régistrateur pour la division d'enregistrement de Champlain, Mis-en-cause.

IL EST ORDONNE au défendeur de comparaître sous un mois. Trois-Rivières, le 18ième jour de mars, 1943.

Ad. PROVENCHER, Prtonotaire, C. S., Distriet des Trois-Rivières.

Mes. Trudel & Legris, Procureurs du requérant.

RAPPORT FINANCIER DE LA METROPOLITAN POUR 1942

ENGAGEMENTS ENVERS LES ASSURÉS, LES BÉNÉFICIAIRES ET AUTRES

Réserves statutaires des polices	\$5,188,714,637.87
Ce montant, avec les primes et l'intérêt futurs, est nécessaire pour assurer le paiement de tous les bénéfices qui écherront au titre des polices.	
Réserves pour versements futurs sur les contrats supplémentaires	189,169,000.07
Produits de polices en règlement de sinistres-décès, de dotations échues et d'autres capitaux laissés entre les mains de la Compagnie.	
Dividendes laissés entre les mains de la Compagnie	30,301,837.94
Sinistres sur le point d'être réglés	30,307,563.89
Autres engagements découlant des polices	18,993,606.98
Impôts échus ou courus	17,542,243.00
Engagements divers	18,083,549.37
Réserves pour prêts hypothécaires	17,000,000.00
Pour compenser la dépréciation possible dans la valeur de ces prêts.	
Réserves pour dividendes à payer aux détenteurs de polices	102,733,947.00
Mises de côté pour distribution, au cours de l'année 1943, aux détenteurs de polices qui y auront droit.	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	\$5,612,846,386.12

ACTIF PERMETTANT DE FAIRE FACE AUX ENGAGEMENTS

Valeurs gouvernementales	\$1,772,834,288.52
Gouvernement des Etats-Unis, \$1,640,023,863.53; Gouvernement du Canada, \$132,810,424.99.	
Autres obligations	2,034,305,897.93
Etats particuliers et Municipalités des Etats-Unis, \$86,482,597.79; Provinces et Municipalités du Canada, \$92,268,974.32; Chemins de fer, \$527,015,597.35; Services publics, \$818,347,218.79; Industries et divers, \$510,191,509.68.	
Actions	81,805,186.00
Toutes privilégiées ou garanties, sauf \$320,750.00.	
Prêts fonciers sur première hypothèque	952,431,702.03
Fermes, \$89,380,287.45; Autres propriétés, \$863,051,414.58.	
Prêts sur polices	453,940,104.42
Biens fonciers	383,026,409.36
Y compris \$124,250,661.21 de construction d'habitations et d'immeubles à l'usage de la Compagnie; et de plus, \$71,670,999.49 d'immeubles détenus avec promesse de vente.	
En caisse	158,765,194.49
Primes différées et en cours d'encaissement (nettes)	95,913,691.33
Intérêts et loyers échus et courus, etc.	61,893,102.50
ACTIF TOTAL POUR FAIRE FACE AUX ENGAGEMENTS	\$5,994,915,576.58

FONDS DE SURPLUS: \$382,069,190.46

La Compagnie a un actif total qui excède de \$382,069,190.46 le total de ses engagements. Cet excédent donne une plus forte assurance que, lors de leur échéance, tous les bénéfices seront intégralement payés aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires. Il se compose des deux postes ci-dessous:

Fonds de Surplus Spécial . . \$12,300,000.00 Fonds non attribués (Surplus) . . \$369,769,190.46

Cet excédent constitue une marge de sécurité contre les pertes qui peuvent être éprouvées du fait de la guerre et d'autres conditions.

N. B. — Parmi les valeurs actives énoncées ci-dessus se trouvent \$271,804,055.40 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle. Les affaires traitées au Canada et figurant dans ce rapport sont indiquées sur la base du pair du change.

Assurances-Vie en cours, à la fin de 1942 . \$26,867,676,154

Assurances-Vie à prime encaissée, émises en 1942 \$2,051,013,903 Montant payé aux détenteurs de polices en 1942 \$533,624,637.04

FAITS IMPORTANTS DES TRANSACTIONS DE 1942, AU CANADA

Ces faits importants qui marquent le travail de la Compagnie, au Canada, pendant 1942, intéresseront tout spécialement les assurés de la Metropolitan et leurs bénéficiaires, au Canada.

Placements au Canada:

Obligations du Dominion	\$132,810,424.99
Obligations des Provinces et des Municipalités	92,268,974.32
Tous les autres placements	104,000,070.81
Total	\$329,079,470.12

Les chiffres indiqués ci-dessus comprennent des placements de \$68,000,000 en Emprunt de la Victoire et en Emprunts de Guerre.

Paiements aux détenteurs de polices canadiens et à leurs bénéficiaires, en 1942 — \$26,897,409.49.

Le total des déboursés de la Metropolitan, au Canada, depuis qu'elle y a commencé ses opérations, en 1872, plus les capitaux qu'elle a maintenant de placés au pays, dépasse d'au delà de \$199,750,000 le total de ses encaissements en primes, au Canada.

Assurances-Vie en cours, au Canada, à la fin de 1942:

Branche Ordinaire	\$790,359,074
Branche Industrielle	482,800,803
Branche du Groupe	130,077,666
Total	\$1,403,237,543

Nombre de polices en cours, au Canada, à la fin de 1942 — 2,783,201.

Assurances-vie à prime encaissée, émises, au Canada, en 1942 — \$157,022,928.

Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)
SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK

FREDERICK H. ECKER
Président du Conseil
d'Administration

Direction Générale au Canada: OTTAWA
EDWIN C. McDONALD, Vice-Président Administrateur

LEROY A. LINCOLN
Président



Courbes et lignes droites



Ceci démontre, mes enfants, à quoi peut se réduire un dessin, et combien les choses qui paraissent compliquées de prime abord, sont simples, quand nous savons les étudier. Ce petit garçon est entièrement fait de cercles et de lignes droites. Essayez de "croquer" un de vos petits camarades pour vous habituer! Coloriez cette scène.

Cinéma de PARIS

La nouvelle se répand comme une trainée de poudre! Le fameux film "La Kermesse Héroïque", que le public attendait avec patience depuis si longtemps va, enfin, prendre l'affiche. On le verra en sa version intégrale à compter de samedi au Cinéma de Paris.

Est-il nécessaire d'insister sur la valeur de cette production de Jacques Feyder qui remporte le Grand Prix du Cinéma Français et qui fut acclamée dans le monde entier comme le chef-d'œuvre de plus authentique du septième art.

Il faudrait des colonnes et des colonnes pour couvrir le sujet. Disons en quelques mots ce qu'est le film; ses beautés, le public les appréciera à la représentation.

L'histoire se déroule à l'époque de la Renaissance pendant la domination espagnole. La petite ville de Boon va être investie par les Espagnols et voilà que la population mâle de la ville se terre de peur. Ce sont les femmes, l'épouse du bourgmestre en tête qui recevront l'ennemi et avec une telle grâce que la population comme la ville seront sauvées du carnage. Voilà le fait sur lequel Feyder a brodé. Il l'a fait d'une façon incomparable; chaque scène est au point et souvent on se croirait devant des tableaux de maîtres tellement le décor, l'ambiance, l'atmosphère, la lumière ont "capté" le plus minutieux détail. Une telle évocation tient de la magie. Puis on admire des artistes de grande valeur: Jean Murat, Françoise Rosay, Alerme, Louis Jouvet, Micheline Cheirel, Lyne Clevers, Bernard Lancret, Alfred Adann, Labry, Marguerite Ducouret et une figuration exceptionnellement brillante. Le mot chef-d'œuvre n'est pas de trop; le public s'en rendra compte.

"Le second sera "Cognasse", avec le bon comique Tramel.

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTALEMENT

- 1—Tenues sous un régime de terreur.
- 2—Affaibles — Instrument recourbé pour couper du bois.
- 3—Outil de maréchal pour couper la corne des pieds des chevaux — Qui se fait le long des côtes.
- 4—Roi d'Israël — Portion de conférence — Fer de prisonnier.
- 5—Pesées de nouveau — Pronom personnel (3e pers.)
- 6—Renonculacée des pays tempérés.

- 7—Première note de la gamme ordinaire — Chef-lieu d'arrondissement (Bas-Rhin).
- 8—Meuble sur lequel on se couche — Pluriel de "ton, ta" — En ce lieu-ci.
- 9—Espèce du genre renard — Poil long et rude au cou de certains animaux.
- 10—Chez les Romains, septième jour du mois de mars — Impératrice de Byzance.
- 11—Pièces de bois, de fer, placées entre d'autres pour les lier.

VERTICALEMENT

- 1—Extrait d'une culture de tuberculose.
- 2—Espèce d'euphorbe — Morceau de bois brûlé en partie.
- 3—Remet à neuf en parlant d'un chapeau — Une si grande quantité.
- 4—Crie, en parlant du cerf — Ville d'Autriche — Trois fois.
- 5—Charpente du corps — Rends ascétique.
- 6—Personnes de pure race blanche nées aux colonies.
- 7—Qui ont deux côtés égaux — Pille d'Inachos.
- 8—Une manche au tennis — Situé — Eclat de voix.
- 9—Nom de quatorze rois de Suède — Etends, allonges.
- 10—Armes faites d'une longue lame d'acier — Cul-de-sac d'un canal glandulaire.
- 11—Pierre fine tachetée comme la peau du serpent.

Solution du problème précédent

H	A	M	E	A	U	O	N	C	E	
E	G	A	L	I	S	A	T	I	O	N
R	A	L	A	T	C	A	N	U	T	
E	R	I	N	U	R	S	U	L	E	
I	N	C	I	S	E	S	E	T		
O	C	E	L	I	T	E	M	E		
M	I	T	E	T	E	N	D	E		
I	N	E	R	T	E	N	U	L	S	
S	E	N	A	T	A	S	I	L	E	
S	E	U	L	E	T	S	T	E	T	
E	S	S	E	H	A	U	S	S	E	

Assurances sociales

Le Sénat et la Chambre des Communes ont décidé de nommer des comités chargés d'étudier des projets nationaux d'assurances sociales.

A Québec, le premier ministre Godbout annonce qu'une commission provinciale sera nommée pour organiser un système d'assurance-santé "qui s'adaptera le mieux aux besoins de la province." M. Godbout croit que l'on peut en venir à un accord de façon à ce qu'aucun système provincial ne puisse mettre obstacle à un système fédéral.

Corvette canadienne coulée

La corvette canadienne "Weyburn" a été coulée par l'ennemi dans la Méditerranée. Sept mem-

bres de l'équipage ont péri et 63 ont été rescapés. Cette corvette était l'un des dix-sept navires canadiens envoyés dans la Méditerranée, l'automne dernier, lors de l'invasion de l'Afrique du Nord par les Alliés.

Préparation de l'après-guerre

La Chambre de Commerce canadienne, par l'entremise de ses quartiers généraux nationaux à Montréal, recommande aux chambres de commerce de tout le Canada de montrer la voie en formant des comités de citoyens pour la reconstruction d'après-guerre. Le but principal de ces comités serait d'explorer le champ entier de la reconstruction, d'agir comme corps consultatifs et de documentation, de formuler des idées et d'aider à cristalliser l'opinion publique.

J. H. René de Cotret, C.G.A. Henri Ferron, C.A.
 Roland Nobert, C.A.

RENE DE COTRET, FERRON & CIE

Auditeurs et Syndics
 Comptables Licenciés

137, rue Radisson Trois-Rivières

AHEROUX
 PHOTOGRAPHE ET PHOTOGRAVEUR
 252 RUE DES FORGES
 TROIS-RIVIERES, QUE.

Churchill et Inonu ont conversé dans ce train



Le premier ministre Churchill a visité récemment la Turquie comme hôte du gouvernement ottoman. A son arrivée à Adana, il a été reçu en audience par le président de la République turque, Ismet Inonu. Des consultations eurent lieu entre les hommes d'Etat et les experts turcs et britanniques. M. Churchill exposa aussi, avec pleine connaissance de cause, les vues et plans du président Roosevelt. On voit ci-dessus un soldat turc et des détectives montant la garde à côté du train présidentiel à Adana pendant la conférence des hommes d'Etat.

Pour tous vos Combustibles

Appelez **437**

- ★ PESEE AUTOMATIQUE
- ★ LIVRAISON RAPIDE
- ★ SERVICE IMPECCABLE
- ★ CHARBONS — HUILES — BOIS

HARBONNERIE ST-LAURENT, Limitée

Des milliers de clients satisfaits.

Rue Du Fleuve. Succ. rue Milot

JEAN RIQUART...

(Suite de la page 2.)

Ruisseaux, qui la conserva plusieurs années, probablement comme poste de traite et pour rester en contact avec les coureurs des bois qui demeuraient à Sainte-Anne.

En 1677, M. de Suève donnait à ferme à Mathurin Tessier une terre voisine de celle de Jean Riquart. L'autre voisin de Jean Riquart du côté sud était Pierre Lévesque qui avait épousé, au mois d'août précédent, Marie Croisette, veuve de Jean Laquerre.

Les relations entre Mathurin Tessier et Jean Riquart ne semblent pas avoir été des plus cordiales. En 1680, Mathurin Tessier obtenait de M. de Suève une magnifique concession, plus au nord, le long de la rivière. L'année suivante, probablement parce que Mathurin Tessier quittait le voisinage de Jean Riquart et allait s'établir sur sa nouvelle terre, ils passèrent l'accord suivant :

"Pardevant Michel Roy, notaire en la juridiction et Seigneurie de Sainte-Anne, tesmoins enfain nommés, furent présents en leurs personnes Mathurin Taixier, habitant de ce lieu et Héliizabeth Estourneau sa femme, de lui autorisée pour l'effet des prest., d'une par, et Jean Riquart aussi habitant de ce lieu d'autre par, entre lesquelles parties disant que les dits Taixier et sa femme auroient instenté instance à l'encontre dudit Riquard pour quelque ingérance et mainmise, voyant que les dits Taixier et sa femme et ledit Riquard que s'il allait en instance qu'il en couterait beaucoup d'argent et voulant nourrir amitié l'un envers l'autre et rester amis, ont transigé comme sensuit s'est assavoir que lesdits Taixier, sa femme et ledit Riquard ont demeuré et demeurent présentement bons amis, sans aucune rancune, promettant ledit Taixier et sa femme de faire saisir toutes les poursuites et de ne les reprendre en aucune manière sans paine de paier tous les frais et amendes qui en pourroient ensuivre. Ladite transaction faite moyennant que les parties demeurent présentement bons amis et hors de tous differens tel que à ce jourd'hui et en outre moyennant que ledit Riquard a promis et s'oblige payer monsieur Pinard chirurgien qui avoit fourni de médicamens à ladite femme et en descharge ledit Taixier et aussi luy donne deux journées de chevaux les semences prochaines au douziesme may prochain et en outre labourera deux arpens de terre à la fin de l'esté prochain, durant lesquels travaux ledit Taixier nourrira les boeufs dudit Riquard et moyennant que les parties demeurent comme dit est bons amis et hors de tous differens. Fait et passé en la maison dudit Taixier avant midy le troiziesme jour de fevrier en présence de monsieur de Sueve et Louis Souvisseau, et ont tous desclaré ne scavoir signer, excepté pour le Sr de Sueve qui a signé.

(M. Roy, Ntre.)

LE RECENSEMENT DE 1681

C'est en cette même année, 1681, que le recensement donne à Jean Riquart la profession de boulanger. Mais son principal titre était certainement colon. Le recensement lui donne l'âge de 34 ans. Son épouse en a 20, et leurs deux enfants, Jean et Simon, ont respectivement 5 et 2 ans. Une fille, Catherine, devait naître le 22 novembre de cette année et elle fut baptisée le 30 suivant, en même temps que Marguerite Roy, fille de Michel Roy. Le parrain de Catherine Ricard fut Michel Pinot et la marraine Catherine Gauthier, épouse de Jean Piquart. Le 10 février précédent, Madame Jean Riquart avait été marraine avec son père Pierre Pinot de Madeleine Lévesque, fille de Pierre Lévesque et de Marie Croisette.

* * *

La carte cadastrale de 1685-1709, dressée par Gédéon de Catalogne mentionne deux terres appartenant à Jean Riquart: l'une le long de la rivière, voisine de celle de Pierre Lévesque où il établira son aîné Jean, et l'autre de quatre arpents de largeur, face au fleuve, au bas de Sainte-Anne, où il demeurait. Son fils Charles-Simon cultivait lui aussi une terre près de celle-ci. Le 28 mai 1682, Jean Ricard prend à titre de ferme, pour quatre ans, deux boeufs, "l'un sous poil noir et l'autre sous poil rouge", appartenant à Pierre Cartier. Le montant convenu est dix minots de blé chaque année.

LA TRAITE DES FOURRURES

On a vu que Jean Riquart ne manifestait aucun goût pour la vie des bois. Mais ses fils n'ont pu résister à la tentation de suivre les autres jeunes de leur âge, et tentèrent eux aussi l'aventure des voyages aux pays d'en haut.

Le 16 juillet 1702, Jean Riquart fils s'engage à "Messieurs de la Compagnie de la Colonie du Canada, pour aller faire le voyage au Détroit du Lac Erié". Ses compagnons de Sainte-Anne sont Pierre Gouin, René Pinot dit La Perle et Pierre Richer (7). L'année suivante, nouvel engagement de Jean Riquart, et cette fois il est suivi par son frère Charles, et par Pierre Roy dit Chatellereau, François Gariépy et Louis Baribeau. On trouve de nouveau l'engagement de Jean le 25 avril 1704 et le 28 juillet de la même année, parmi un groupe d'une quinzaine de voyageurs de Batiscan et d'une dizaine de Sainte-Anne, nous trouvons encore les deux frères Jean et Charles.

C'était la grande époque des coureurs des bois, "La traite, écrivait Benjamin Sulte, attirait la jeunesse. Elle exerçait sur les imaginations un double prestige: voir du pays et

tâcher de gagner de l'argent. Notons ici que la côte du Cap jusqu'à Sainte-Anne a fourni, je crois, le plus grand nombre de "voyageurs" qui ont monté le Saint-Maurice, l'Ottawa, parcouru l'Ouest et le Nord-Ouest".

Il semble que les fils de Jean Riquart aient été attirés vers la traite des fourrures dans le but d'amasser un peu d'argent plutôt que par goût des voyages. Leurs noms ne figurent pas longtemps dans les contrats d'engagement. A l'exemple de leur père, ils jugèrent que la culture de la terre était une profession plus conforme à leurs goûts.

(A suivre.)

Raymond DOUVILLE.

(Droits réservés.)

Tél. 401
Heures de bureau: 10 à 12
2 à 5 et 7 à 8 les lundi et
mercredi soir.

Spécialiste
Pour les maladies des yeux
oreilles, nez et gorge.

Dr Benoît JACOB
Ex-assistant à la clinique
Nationale Ophtalmologique
des Quinze-Vingts, Paris
Ex-élève à l'hôpital Baucault,
Paris, ex-interne de
l'hôpital Normand & Cross.

126, rue Radisson
TROIS-RIVIERES

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter. Règlement de faillites et de successions. Examens de titres. Difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 306 Radisson
Tél.: 491. Trois-Rivières.

Deux héros de Dieppe décorés

Le major George Alleyne Browne, de l'artillerie canadienne, a été décoré du "Distinguished Service Order" et le lieutenant Antoine-Auguste Masson, des Fusiliers Mont-Royal, a reçu la Croix militaire. Ces deux officiers, qui avaient été faits prisonniers à Dieppe, ont réussi à s'échapper d'Allemagne et sont actuellement en Angleterre.

AVIS PUBLIC

EST donné par les soussignés en leur qualité de fiduciaires à leurs père et mère, Edmond Spénard et Marie-Louise alias Louisa Chartré, ci-devant domiciliés au No 215 rue Ste-Anne, Trois-Rivières, qu'ils ne seront pas responsables d'aucune dette contractée par l'un ou l'autre de ceux-ci sans autorisation écrite de leur part.

Trois-Rivières, le 18 mars 1943.
Adresse:

Auguste Spénard
Gratien Spénard
No 1, rue Toupin
Cap-de-la-Madeleine,
P. Q.

(3fs-18-25mars-1er avril.)



LE FERMIER CANADIEN au combat

Les fermiers canadiens combattent aujourd'hui pour la victoire non moins réellement que les fabricants de chars d'assaut, de navires et d'avions, pour appuyer les hommes de notre armée, notre marine et notre aviation. Car la ferme est le réservoir alimentaire de nos légions combattantes sur tous les fronts du monde.

Pour aider le fermier à augmenter sa production alimentaire et à faire son maximum d'effort dans cette guerre totale, la Banque de Montréal collabore avec lui de maintes

façons, en particulier en lui avançant l'argent nécessaire pour les semences, la main d'oeuvre et la livraison sur le marché. La Banque fournit du crédit aux agriculteurs depuis 1817.

Si vous avez besoin d'argent pour améliorer votre production de denrées alimentaires, soit pour l'exportation, en vue d'approvisionner nos lignes de combat, soit pour la consommation intérieure, nous vous invitons à exposer vos besoins au gérant de notre succursale la plus rapprochée. Il comprendra vos problèmes et traitera avec vous sous le sceau de la discrétion la plus absolue.

BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

Service de banque moderne et expérimenté... fruit de 125 années de fructueuses opérations



Succursale de Trois-Rivières:
Succursale de Grand'Mère:

J. N. P. LORRAIN, Gérant
E. A. HIBBARD, Gérant

(7) Rapport de l'archiviste, 1929-30.

LA METROPOLITAN LIFE ACCUSE DES PROGRÈS EN 1942

Ottawa, 15 mars.—Le point saillant du Rapport Annuel de la Metropolitan Life Insurance Company, publié aujourd'hui découvrant ses activités en 1942, c'est l'augmentation de plus de \$450,000,000 dans les placements de la Compagnie effectués dans les obligations des gouvernements du Canada et des États-Unis; ce qui porte le total de ce genre de valeurs en portefeuille à plus de \$1,750,000,000.

Il importe, aussi, de signaler que l'encours atteint le chiffre sans précédent de \$26,800,000,000 répartis entre plus de 30,000,000 de détenteurs de polices au Canada et aux États-Unis et, que l'actif, figurant à environ \$6,000,000,000, est de beaucoup plus élevé qu'antérieurement.

Il ressort, aussi, du rapport de 1942, que les paiements effectués aux détenteurs de polices ainsi qu'à leurs bénéficiaires se chiffrent à plus de \$533,000,000 au cours de l'an dernier—incidence, c'est la onzième année consécutive que de tels versements excèdent le demi-milliard de dollars. Ces distributions représentent donc environ \$2,000,000 par jour ouvrable.

Pour la septième année consécutive, la Metropolitan a déclaré plus de \$100,000,000 en dividendes payables à ses détenteurs de polices—soit près de \$103,000,000 pour 1943. Depuis son incorporation, la Compagnie a distribué à ses détenteurs de polices près de \$1,900,000,000 en dividendes et bonis, y compris ceux mis de côté pour l'année courante.



EDWIN C. McDONALD
Vice-Président Administrateur à la Direction Générale, au Canada, de la Metropolitan Life Insurance Company, laquelle a investi dans des valeurs canadiennes plus de \$329,000,000, dont \$68,000,000 représentent des placements dans des Obligations d'Emprunts de Guerre et de la Victoire.

Passant en revue les activités de la Compagnie au Canada, M. McDonald a fait remarquer que les paiements, effectués aux détenteurs de polices canadiens de la Metropolitan ainsi qu'à leurs bénéficiaires, s'élevèrent à environ \$27,000,000. Depuis que la Compagnie fait des affaires au Canada, soit depuis 1872, le total des paiements faits aux détenteurs de polices canadiens ainsi que le total de ses placements effectués dans des valeurs canadiennes excèdent par près de \$200,000,000 ses encaissements de primes reçues des Canadiens.

La Metropolitan a maintenu au cours de l'année les activités essentielles de son Service du Bien-Être. C'est ainsi que le Service des Infirmières Visiteuses a été maintenu en 1942 et que les détenteurs de polices Industrielles, de Groupe et autres en ont bénéficié durant l'année écoulée.

Il était une fois...

(Pour les jeunes, et les moins jeunes... par J.-E. BERNIER)

Il était une fois deux bûcherons, deux bons voyageurs de la vieille école, des "purs" comme on dit. Sur la job on ne pouvait pas trouver mieux comme bûcherons, "draveurs", ou sur les "aprouvements". Dans ce temps-là, ça ne travaillait pas à la job, mais eux, ils avaient toujours les meilleurs salaires au mois.

A la fin d'une "run", on descendait ensemble en ville et là, on se séparait. Pierre faisait alors un inventaire de son "stake" et passait par la banque pour en déposer la plus grande partie; et alors il était en repos. Pas d'extravagances, mais un brin de plaisir, et après un petit tour "par chez eux" voir les parents, il était prêt à remonter pour une autre saison.

Arthur, lui, ça ne l'intéressait pas, cette routine-là. "J'ai eu assez de misère à la gagner c'te argent-là, on va la boire, à c'te heure..." Et Dieu soit s'il tenait parole. Mais à ce jeu-là, le "stake" ne durait pas longtemps, et bon gré mal gré, on reprenait le chemin du bois, quitte à recommencer le même train de vie après la prochaine "run"...

Une dizaine d'années plus tard, dans un camp sur le St-Maurice, un soir en arrivant au camp...

"Tiens, tiens! si ce n'est pas Arthur! Comment ça va? ... Y a ben longtemps qu'on ne s'est pas rencontré, hein?"

"Ça fait ben une dizaine d'années... Mais on ne dirait pas ça à te voir, toi, Pierre, t'as pas vieilli "pantoute"... As-tu toujours travaillé dans le bois depuis qu'on s'est laissé la dernière fois? ..."

"Ah oui, vois-tu, c'est une maladie! Après une "run" c'est une autre. Mais, dis-donc, as-tu été malade? On dirait que tu n'es pas dans ton assiette?"

"Non; mais ça me prends plus de temps à me remettre à c'te heure, quand je prends un coup un peu fort... Ça vieillit, vois-tu; on est pas "tough" comme dans notre jeune temps, mais ça va revenir. Toi, si tu ménages encore comme tu faisais, tu dois avoir de l'argent de côté?"

"Moi, non, pas beaucoup. Mais je me suis marié et je me suis installé sur une petite terre. Ça m'occupe l'été et l'hiver je viens toujours me gagner quelque chose. Je n'ai pas à me plaindre."

Et l'hiver se passa ainsi... Les années ont succédé aux années quand plus tard, on retrouve dans un hôpital d'une de nos villes du Nord un homme, pas très vieux mais

tout courbaturé, malade: c'est Arthur...

Il est en ville; mais comme il voudrait se voir loin de là! Recueilli, quelques mois plus tôt, dans un bouge, il fut transporté à l'hôpital atteint d'une grave maladie. Loin des parents, sans le sou, sans amis, il passera entre les murs de cet asile le peu de temps qu'il lui reste à vivre; car, malheureusement, il est atteint d'un mal qui ne pardonne pas à un organisme usé prématurément par l'alcool et les excès. Pour lui, les beaux jours sont finis et il ne lui reste qu'à méditer avec amertume sur son passé. C'est à peine si on peut le reconnaître tant il a changé.

—"Et Pierre", me direz-vous? ...

—"Si vous passez dans une belle paroisse d'en bas de Québec, informez-vous et l'on vous montrera ce que sont les fruits d'une vie saine, laborieuse et économe: une vie tranquille, heureuse avec sa famille!"

"Détrompez-vous, mes amis, ce n'est pas un conte... Ce que vous venez de lire est de l'histoire vécue. A vous, à tous les jeunes surtout, de prendre la bonne voie et d'y persévérer!"

MANGEZ BIEN — PORTEZ-VOUS BIEN



Tous les repas de la journée devraient être organisés de manière à inclure suffisamment d'aliments nutritifs pour les besoins du corps humain. Un lunch pris à la hâte, à l'usine, au bureau ou à l'école, et qui se compose d'une bouteille de liqueur, d'un sandwich et d'une barre de chocolat est un attentat à votre propre santé.

Dans le cliché ci-dessus, de jeunes étudiants, considérant que l'heure du lunch est importante et qu'il faut bien manger à chaque repas choisissent des mets nourrissants: une crème aux légumes, une portion de viande ou de poisson ou une bonne salade, un fruit ou un dessert aux fruits et un bon verre de lait. Voilà de quoi donner de l'énergie pour le reste de la journée.

Une bonne nouvelle...

NOTRE VENTE ANNUELLE de Complets

Faits sur mesures

Va avoir lieu cette année encore malgré les difficultés de toute sorte qu'il nous a fallu surmonter pour vous l'offrir.

LUNDI - MARDI - MERCREDI

22, 23, 24 MARS

A des prix aussi bon marché que

\$29.50

HAUTE DISTINCTION

... un terme qui résume bien nos vêtements faits sur mesures, lesquels sont confectionnés avec soin et d'étoffes de qualité.

Quel que soit votre goût, vous trouverez un tissu que vous aimerez.



VENEZ DES MAINTENANT CHOISIR VOTRE TISSU SANS ATTENDRE LES JOURS OFFICIELS DE NOTRE VENTE. AINSI VOUS SEREZ A MEME DE PRELEVER LE PREMIER CHOIX.

R. HEROUX

Magasin de Vêtements pour Hommes

1368, RUE HRT

TELEPHONE: 60



Valère DUBOIS

1606, rue Notre-Dame
Téléphone: 620

Clavigraphes "ROYAL"

Machines à additionner
Caisses enregistreuses
Vente - SERVICE - Location

• "Machines à chèques"

LA LAURENTIENNE

Compagnie d'Assurance-Vie

ROLAND PAILLE
Gérant de District

300, Bonaventure, Tél. 1742
Trois-Rivières.